atlantic'eau
service public de l'eau potable



Rapport
sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Rapport
d'activité

2014

UNE ORGANISATION DANS L'AIR DU TEMPS

Même si ses origines remontent à plus de cinquante ans, atlantic'eau apparaît aujourd'hui plus que jamais comme une structure adaptée aux contraintes du moment.

Un syndicat mixte de cette taille permet en effet de mettre en œuvre une organisation technique et économique optimale difficile à concevoir à l'échelle d'une intercommunalité. Il est d'ailleurs intéressant de constater que la récente loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) garantit la pérennité de ce type de syndicats, tout en affichant clairement un objectif de maintien et de renforcement de la solidarité territoriale.

Avec le transfert des compétences transport et distribution de l'eau potable des syndicats adhérents, notre nouvelle organisation a apporté une réponse pertinente aux problèmes juridiques posés par la situation antérieure. Elle nous a aussi permis de dégager d'importants excédents de trésorerie que nous avons souhaité consacrer en priorité aux financements d'investissements. Ils visent d'abord à améliorer encore la qualité de nos infrastructures… Mais aussi à soutenir l'activité économique dans une période difficile pour nombre d'entreprises.

Atlantic'eau semble particulièrement bien armé pour affronter l'avenir. Pour pérenniser cette situation favorable, il nous appartient désormais de définir, pour la durée de notre mandat, une politique tarifaire qui prenne en compte le plan pluriannuel d'investissement, l'évolution de la dette et de la trésorerie, ainsi bien sûr que les objectifs poursuivis. Il s'agit aussi de mettre en place une structure tarifaire adaptée à chaque type d'usages (industriels, agricoles, domestiques…) et à la stratégie d'atlantic'eau (tarification sociale, incitation aux économies…) tout en uniformisant également le tarif des prestations annexes (branchements, étalonnages de compteur…).

Cette approche pragmatique doit nous permettre de maîtriser l'évolution du tarif de vente d'eau tout en poursuivant notre politique d'amélioration continue du service.

Jean-Michel Brard
Président d'atlantic'eau
Maire de Pornic
Président de la Communauté de communes de Pornic

SOMMAIRE

Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

7 Compétences
7 Modalités de transfert des compétences
7 Instances décisionnelles
7 Rôle

RESSOURCES EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

10 Niveau des nappes
10 Qualité de la ressource
11 Gestion de la ressource
13 Production d'eau potable

GESTION DES OUVRAGES ET DES RÉSEAUX

14 Infrastructures d'atlantic'eau
14 Mode de gestion
15 Consommation d'eau potable
17 Performance hydraulique
18 Gestion patrimoniale

RELATIONS AVEC LES ABONNÉS

20 Facturation du service
20 Recouvrement des factures
21 Autres indicateurs de la relation aux abonnés
21 Qualité de l'eau distribuée

FINANCEMENT DU SERVICE

22 Bilan financier 2014
22 Endettement
23 Tarification

ANNEXES

N° 1 Information sur les contrats d'exploitation de distribution
N° 2 Volumes mis en distribution
N° 3 Indicateurs réglementaires
N° 4 Données par secteurs

Rapport d'activité

I Principales décisions du Comité syndical
II Comptes administratifs 2014
IV Organisation des services
IV Activité des services

atlantic'eau Service public de l'eau potable
7, chemin du Pressoir-Chênaie – CS 50513 – 44105 Nantes cedex 4
Tél. : 02 51 89 03 80 - Mail : contact@atlantic-eau.fr
Directeur de la publication : Jean-Michel Brard
Réalisation : Édito Nantes – www.edito-presse.com
Photos : atlantic'eau sauf mentions
Septembre 2015

TEMPS FORTS 2014

Janvier : mise en service du réservoir au sol de Saint-Brévin-les-Pins

Le nouveau réservoir d'une capacité de 2 000 m³ et une station de surpression de 400 m³/h renforcent l'alimentation de la commune.



29 et 30 janvier : Carrefour de l'eau à Rennes

Participation au 15e Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes : stand commun avec les syndicats départementaux du Grand Ouest (Vendée eau, Eau du Morbihan, le SMG35, le SDAEP22 et le SDeau50).



1er avril : nouveau nom, nouvelles compétences

Le Syndicat départemental devient atlantic'eau et prend en charge les compétences transport et distribution de l'eau sur son territoire.

atlantic'eau
service public de l'eau potable



23 mai : nouveau président

▶ Jean-Michel Brard, maire de Pornic, président de la Communauté de communes de Pornic et du SIAEP du Val Saint-Martin est élu président d'atlantic'eau en remplacement de Jean-Claude Douet.



4 juillet : mise en place de la CCSPL

▶ Création et mise en place de la Commission consultative des services publics locaux.

26 juin : réunion FNCCR

▶ Participation à la réunion des élus du secteur eau de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) relative au projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).



Novembre : mise en service du réservoir de Saint-Gildas-des-Bois

▶ D'une hauteur de 27 mètres, le réservoir sur tour des Petits-Moulins a une capacité de 2 500 m^3.

Octobre : vers un pôle commun

▶ Les sept syndicats départementaux des Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Manche, Morbihan, Orne et Vendée décident de créer le Pôle des syndicats départementaux d'eau potable du Grand Ouest. Son objectif est de travailler en cohérence et avec une influence renforcée. La signature officielle de la charte de création du Pôle est intervenue fin janvier 2015.





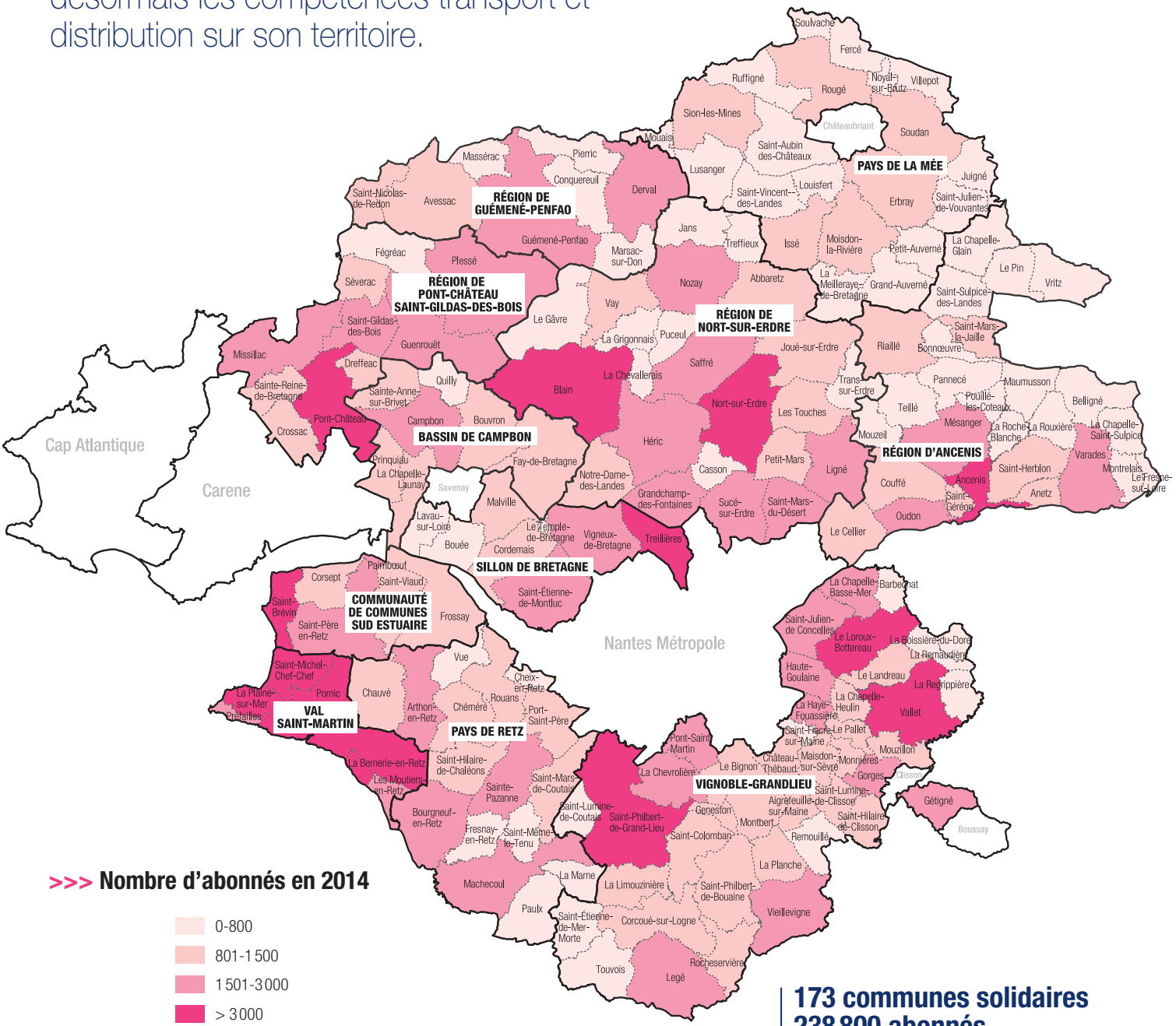
Décembre : déménagement

▶ Atlantic'eau quitte ses locaux de la rue Menou et s'installe dans son nouveau siège, 7, chemin du Pressoir-Chênaie à Nantes.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Établissement public de coopération intercommunale, le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique a été créé en 1963 afin d'unifier les tarifs de vente d'eau potable sur le département. Rebaptisé atlantic'eau en 2014, il exerce désormais les compétences transport et distribution sur son territoire.



>>> Nombre d'abonnés en 2014

- 0-800
- 801-1 500
- 1 501-3 000
- > 3 000

173 communes solidaires
238 800 abonnés
509 000 habitants desservis

Compétences

Au 1er avril 2014, le Syndicat départemental a pris le nom d'atlantic'eau. Il exerce désormais les compétences transport et distribution d'eau potable tandis que les collectivités adhérentes conservent leur compétence production.

Atlantic'eau est aujourd'hui composé de huit syndicats intercommunaux, d'une communauté de communes et de quinze communes, soit un total de 173 communes adhérentes pour lesquelles les tarifs de vente d'eau sont identiques.

Modalités de transfert des compétences

Des conventions précisant les conditions juridiques, comptables et financières du transfert des compétences transport et distribution ont été établies entre atlantic'eau et les syndicats intercommunaux ainsi que la communauté de communes du Sud Estuaire. Conformément à l'article L 1321-1 du Code général des collectivités territoriales, le transfert des biens nécessaires à l'exercice de ces compétences est effectué sous le régime de la mise à disposition. Atlantic'eau se substitue à chacune des collectivités adhérentes dans l'ensemble des droits et obligations afférents aux biens mis à disposition.

Les syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable du bassin de Campbon et du Sillon de Bretagne qui n'exerçaient pas de compétence production ont été dissous au 31 mars 2014. L'ensemble de leurs droits, biens et obligations a été transféré à atlantic'eau. Ce sont leurs communes adhérentes qui sont devenues membres d'atlantic'eau.

Instances décisionnelles

▶ **11 commissions territoriales** sont composées des représentants élus par les instances décisionnaires des structures adhérentes – un délégué par tranche de 4 000 habitants. Elles ont un rôle consultatif préalable obligatoire pour la programmation des travaux et le choix du mode de gestion du service sur leur territoire.

▶ **Le Comité syndical** est l'organe délibérant et se réunit au moins quatre fois par an. Il est composé de 52 délégués élus par les commissions territoriales – un délégué titulaire et un suppléant par tranche de 5 000 habitants. Il décide des grandes orientations du service public de l'eau potable et des investissements à réaliser. Il vote chaque année le budget, et fixe le prix de l'eau potable et des services.

▶ **Le bureau**, dont les membres sont élus par le comité syndical, se réunit huit à dix fois par an pour exercer les délégations qui lui sont confiées par le comité.

Suite aux élections municipales de 2014, le Comité syndical réuni le 23 mai 2014 a élu un nouveau président : Jean-Michel Brard, maire de Pornic et président de la Communauté de communes de Pornic. Il a également désigné un bureau constitué d'un représentant de chaque commission.

Rôle

Atlantic'eau :

- exerce la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux de création, d'entretien, de renouvellement, de renforcement et d'extension des réseaux et des ouvrages relevant du transport, du stockage et de la distribution,
- fixe la programmation annuelle des investissements à réaliser,
- procède à la conclusion des marchés d'étude, de maîtrise d'œuvre et de travaux correspondants,

Les membres du Comité syndical >>>



• détermine le mode d'exploitation du service de transport et de distribution d'eau potable,

• fixe les tarifs du service public de distribution de l'eau potable pour les abonnés de son territoire,

• achète l'eau potable mise en distribution auprès des collectivités productrices adhérentes,

• peut également par convention avec d'autres collectivités acheter de l'eau en gros, notamment si la production de ses membres est insuffisante pour garantir la continuité du service distribution, ou vendre de l'eau en gros,

• exerce pour son propre compte et le compte de ses membres une mission de représentation auprès de l'État, des collectivités territoriales, de l'Agence de l'eau, des associations de consommateurs et d'usagers, pour tout sujet ayant trait à la qualité du service d'alimentation en eau, au financement des investissements, au prix et à l'accès au service.

Les membres du bureau >>>



Jean-Michel Brard
Val Saint-Martin
Président



Daniel Bourré
Vignoble-Grandlieu
1er Vice-Président
Comptabilité – Collectivités extérieures



Jean-Pierre Gergaud
Région de Nort-sur-Erdre
2e Vice-Président
Contrats d'exploitation – Ressources en eau



Étienne Foucher
Région d'Ancenis
3e Vice-Président
Ressources humaines



Christophe Bocquet
Pays de Retz
4e Vice-Président
Moyens généraux – TIC



© Écho de la Presqu'île

Frédéric Millet
Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois
5e Vice-Président
Marchés publics



Raymond Charbonnier
Communauté de communes Sud-Estuaire
6e Vice-Président
Relations avec les usagers du service



Michel Pacini
Sillon de Bretagne
7e Vice-Président
Travaux de distribution



Michel Rétif
Pays de la Mée
8e Vice-Président
Affaires foncières



Philippe Belliot
Bassin de Campbon
9e Vice-Président
Budget



Fabrice Sanchez
Région de Guémené-Penfao
10e Vice-Président
Prospective – Coopération décentralisée



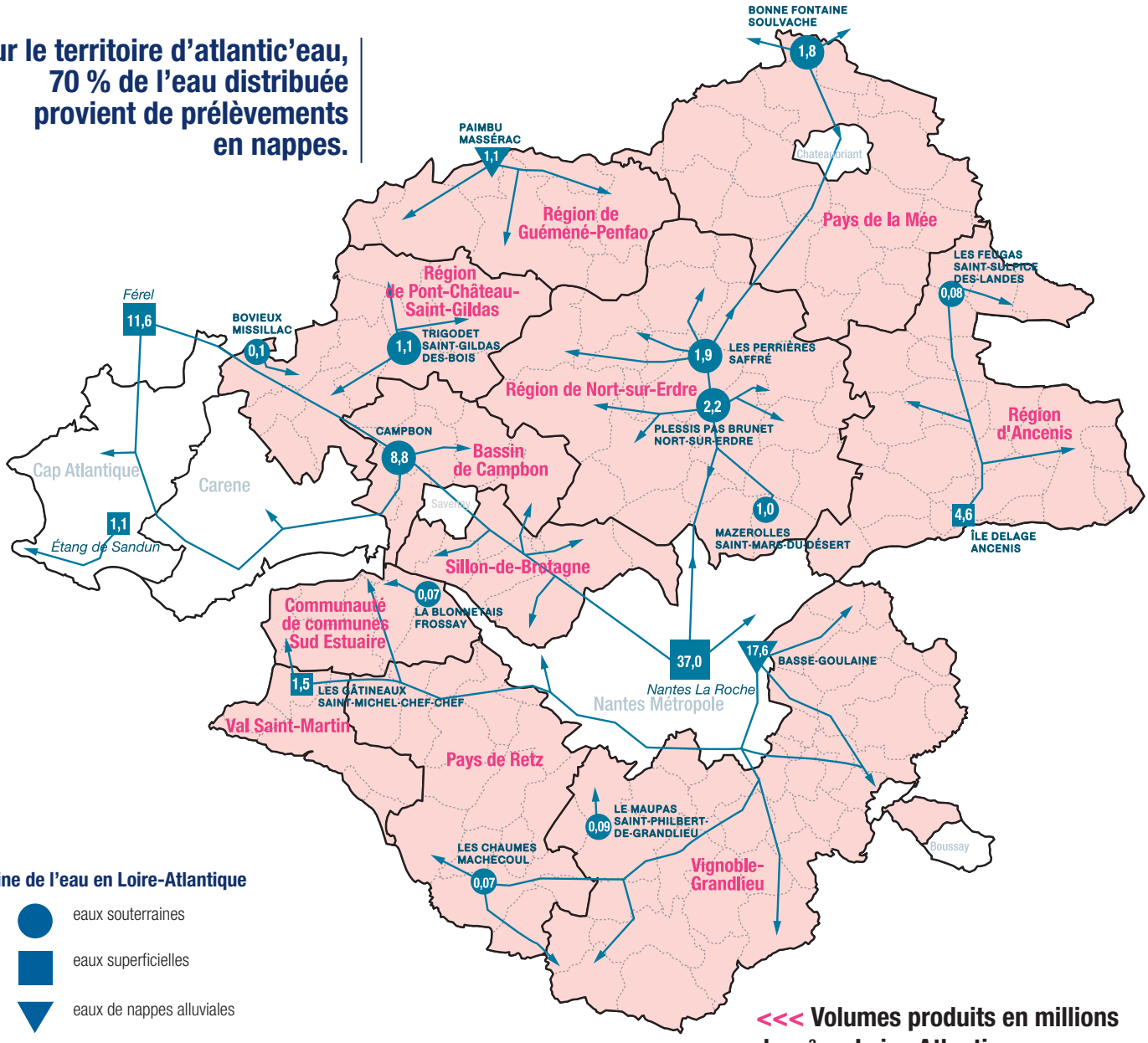
Claude Cesbron
Vignoble-Grandlieu
11e Vice-Président
Travaux de transport

RESSOURCE EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE



Mieux comprendre pour mieux protéger : atlantic'eau continue de progresser dans la connaissance du fonctionnement des nappes et développe une nouvelle stratégie de protection sur les nappes à enjeu.

Sur le territoire d'atlantic'eau, 70 % de l'eau distribuée provient de prélèvements en nappes.



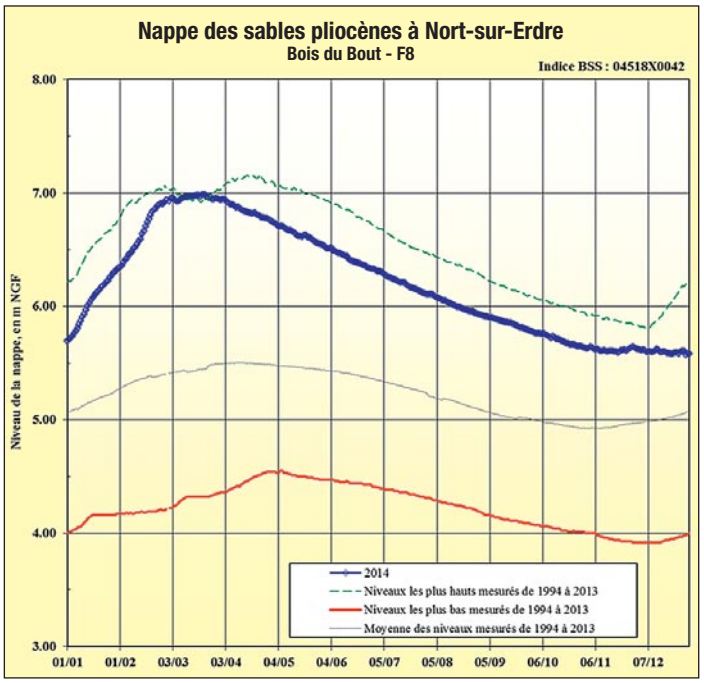
Origine de l'eau en Loire-Atlantique

- eaux souterraines
- eaux superficielles
- eaux de nappes alluviales
- collectivités adhérentes d'atlantic'eau
- canalisations d'adduction (tracé schématique)

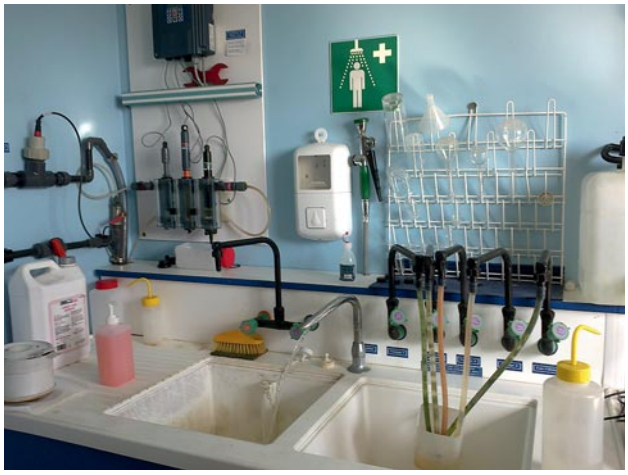
<<< Volumes produits en millions de m³ en Loire-Atlantique ou achetés depuis les usines hors département en 2014

Niveau des nappes

Suite aux précipitations abondantes survenues au cours de l'hiver 2013-2014, les niveaux d'eau étaient en février 2014 supérieurs ou comparables aux valeurs maximales mesurées depuis vingt ans. Le retour aux niveaux moyens a été observé dès mars. La vidange estivale a été d'une intensité peu marquée du fait de mois de juillet et août humides. À l'automne les niveaux étaient globalement moyens.



Qualité de la ressource



Nitrates – limite de qualité 50 mg/l

Augmentation régulière sur la nappe de Nort-sur-Erdre depuis vingt ans. La modélisation du fonctionnement des nappes a montré que si des mesures fortes n'étaient pas prises rapidement, il ne serait plus possible de distribuer une eau respectant la norme de 50 mg/l sans traitement.
La présence de nitrates est également l'une des principales causes de la très faible utilisation de la nappe de Machecoul. La seule solution mise en œuvre sur le territoire est la dilution avec des eaux moins chargées.

Phytosanitaires – limite de qualité 0,1 µg/l par molécule, 0,5 µg/l au global

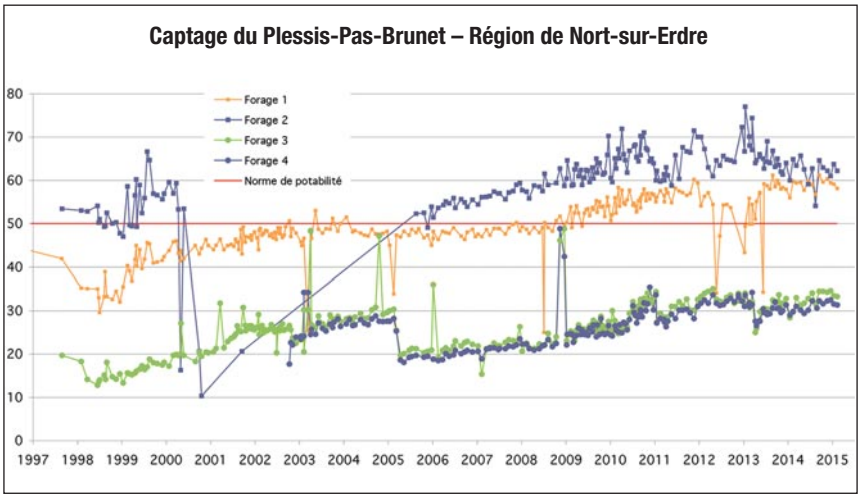
On retrouve essentiellement quatre types de molécules utilisées pour le désherbage du maïs (atrazine, bentazone), le désherbage d'automne des céréales (isoproturon), les traitements antilimaces (métaldéhydes) et les traitements généraux en zones agricoles et non agricoles (diuron, AMPA, dérivé du glyphosate).
Sont concernés les nappes de Saffré et Nort-sur-Erdre, les étangs des Gâtineaux et du Gros-Caillou, la Loire pour le métaldéhyde. Les valeurs maximales retrouvées ont nettement diminué par rapport aux concentrations mesurées dans les années 2000.

Carbone organique total (COT) – référence de qualité 2 mg/l

Des dépassements sont constatés lors des crues hivernales sur les Gâtineaux, Saffré et, dans une moindre mesure, Ancenis.

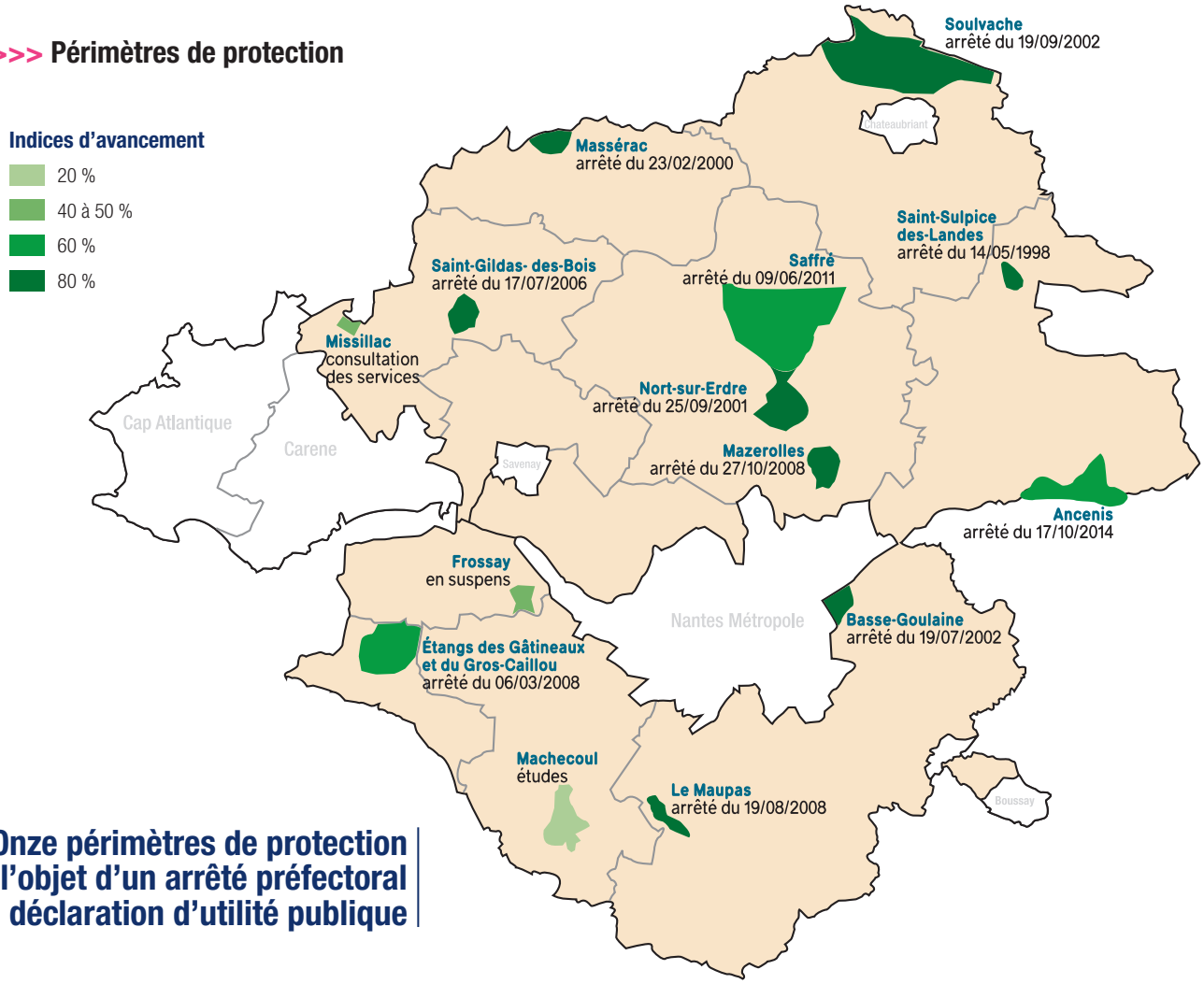
Plus de 500 molécules recherchées dans les analyses

- 49 composés organiques volatils
- 21 divers micropolluants
- 19 hydrocarbures
- 17 métaux
- 16 minéraux
- 4 organoleptiques (odeur, couleur, goût)
- 8 oxygène et matières organiques
- 5 azotes et phosphores
- 12 paramètres microbiologiques
- 361 pesticides



Évolution des concentrations en nitrates de 1996 à 2014.

>>> Périmètres de protection



Onze périmètres de protection font l'objet d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique

Gestion de la ressource

PROTECTION

Le Code de la santé publique rend obligatoire la mise en place de périmètres de protection et de servitudes. Sur le territoire, onze périmètres ont fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique par un arrêté préfectoral dont celui d'Ancenis signé en octobre 2014.
Au prorata des volumes produits, l'indice moyen d'avancement de la protection de la ressource sur le territoire d'atlantic'eau est de 64 %.

MISE EN CONFORMITÉ AVEC LES ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX

▶ SIAEP du Val Saint-Martin

Aménagement des périmètres de protection immédiate

Clôture, mise en place de barrières, signalisation : 110 000 €.



Étang du Gros-Caillou : mise en place d'une signalétique, de barrières et de clôtures dans le cadre de l'aménagement du PPI.



Nappe de Mazerolles (Saint-Mars-du-Désert)

Suivi de la faune/flore et de l'exploitation de la nappe

Protocole validé par les services de la police de l'eau afin de contrôler l'impact des pompages sur les milieux. Aucun impact mesuré depuis 2011.

Nappe de Trigodet (Saint-Gildas-des-Bois)

Sensibilisation

Remise d'un dépliant explicatif aux 25 agriculteurs concernés par le captage.

Nappe de Bonne-Fontaine (Soulvache)

Suivi des infractions

Désherbage, arrachage de haies, drainage de bandes enherbées.

INSPECTION DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Mazerolles (Saint-Mars-du-Désert)

Aucun risque sanitaire important n'a été détecté lors de la visite des installations. La surveillance par l'exploitant est très satisfaisante même si quelques points peuvent être améliorés.

RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES

Machecoul

Prospection géophysique. Le forage réalisé n'est pas productif. Nouveau site à retenir pour un forage d'essai en 2015.



Forage à Machecoul dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources.



Étang du Gros-Caillou

Captages prioritaires

Quatre captages figurent désormais dans la liste des 507 captages les plus menacés par les pollutions diffuses, pour lesquels des actions spécifiques de protection et de reconquête de la ressource doivent être mises en œuvre.

Saffré (SIAEP de Nort-sur-Erdre)
Bilan du contrat territorial finalisé en 2014. Réflexion en cours sur l'objectif de qualité d'eau et les actions de prévention.

Nort-sur-Erdre (SIAEP de Nort-sur-Erdre)
Constitution par les agriculteurs de l'association Agri Eau Nort pour répondre aux enjeux de qualité de l'eau du territoire. Modélisation hydrogéologique du bassin.

Machecoul (SIAEP de Machecoul)
Élaboration du plan d'action sous maîtrise d'ouvrage DDTM en concertation avec les maraîchers et les polyculteurs éleveurs

Étangs du Gros-Caillou et des Gâtineaux
Classement en 2014 en captages prioritaires pour le paramètre phytosanitaire.

Massérac

Secteur ouest en bordure de Vilaine retenu pour un forage d'essai en juin 2015. Une épaisseur de formations graveleuses intéressante.

AUTRES ACTIONS ET ÉTUDES MENÉES

Saffré (SIAEP de Nort-sur-Erdre)

Désherbinage

Désherbinage ou binage sur maïs par la Cuma de Puceul pour 53 ha (+ 45 ha engagés en MAE) en 2014. Participation du SIAEP de la région de Nort-sur-Erdre : 1 440 €.

Actions de sensibilisation à la protection de la ressource

Visite des installations de production d'eau potable par des écoles primaires.

Suivi de la qualité des eaux superficielles

Dégradation en matière de teneur en pesticides entre l'amont et l'aval du bourg de Puceul. La tête nord-est du bassin est globalement classée en mauvaise qualité.

Production d'eau potable

En 2014, les besoins du territoire et des collectivités clientes sont assurés à :

▶ 85 % par les productions des collectivités adhérentes, soit 33 798 000 m³,
▶ 15 % par des achats à des collectivités extérieures – Nantes Métropole, Carene, IAV… – soit 5 875 000 m³.

Les collectivités adhérentes sont propriétaires des ouvrages de production d'eau potable :

- captages,
- réseaux de transport d'eau brute (non traitée),
- usines de production d'eau potable jusqu'aux compteurs de sortie des usines.

14 unités de production pour une capacité globale de 147 000 m³/j

PRINCIPAUX OUVRAGES DE PRODUCTION

▶ Ancenis

Propriétaire : Siaep de la région d'Ancenis
Origine de l'eau : prélèvement en Loire à Ancenis, lac Bleu à Saint-Géréon en secours
Traitement réalisé : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains
Capacité : 1 050 m³/h ; 21 000 m³/jour
Zone desservie : région d'Ancenis, export vers le Maine-et-Loire

▶ Bonne-Fontaine (Soulvache)

Propriétaire : Siaep de la Mée
Origine de l'eau : prélèvement dans d'anciennes galeries de mines à Teillay (35)
Traitement réalisé : aération, décantation et filtration
Capacité : 320 m³/h ; 6 400 m³/jour
Zone desservie : nord du Pays de la Mée, export vers Châteaubriant et l'Ille-et-Vilaine

▶ Trigodet

Propriétaire : Siaep de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois
Origine de l'eau : nappe alluviale de Saint-Gildas-des-Bois – Guenrouët
Traitement réalisé : chloration
Capacité : 200 m³/h ; 4 000 m³/jour
Zone desservie : secteur est de la région de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois



L'usine de Soulvache

▶ Massérac

Propriétaire : Siaep de Guémené-Penfao
Origine de l'eau : nappe alluviale de la Vilaine
Traitement réalisé : reminéralisation sur filtre sable calcaire
Capacité : 300 m³/h ; 6 000 m³/jour
Zone desservie : région de Guémené-Penfao

▶ Saffré

Propriétaire : Siaep de Nort-sur-Erdre
Origine de l'eau : nappe de Saffré
Traitement réalisé : filière complète
Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour
Zone desservie : nord de la région de Nort-sur-Erdre, sud du Pays de la Mée, export vers Châteaubriant

▶ Plessis-Pas-Brunet

Propriétaire : Siaep de Nort-sur-Erdre
Origine de l'eau : nappe de Nort-sur-Erdre
Traitement réalisé : chloration, filtration sur charbon actif en complément
Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour
Zone desservie : centre de la région de Nort-sur-Erdre



▶ Mazerolles

Propriétaire : Siaep de Nort-sur-Erdre
Origine de l'eau : nappe de Mazerolles
Traitement réalisé : démanganisation et déferrisation par traitement biologique



Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour
Zone desservie : sud-est de la région de Nort-sur-Erdre

▶ Basse-Goulaine

Propriétaire : Saep Vignoble-Grandlieu
Origine de l'eau : nappe alluviale de la Loire
Traitement réalisé : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains
Capacité : 3 000 m³/h ; 60 000 m³/jour
Zone desservie : Sud-Loire, export vers Nantes Métropole, Clisson et Vendée Eau

▶ Gâtineaux

Propriétaire : Siaep du Val Saint-Martin
Origine de l'eau : étangs des gâtineaux et du Gros-Caillou
Traitements réalisés : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains
Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour
Zone desservie : Val Saint-Martin et commune de Saint-Brévin-les-Pins

GESTION DES OUVRAGES ET DES RÉSEAUX



Les nouveaux moyens financiers dégagés par la restructuration ont permis de réaliser un gros effort en matière d'investissement. Il correspond à une double volonté des élus de moderniser les infrastructures et de soutenir l'économie dans une période difficile.

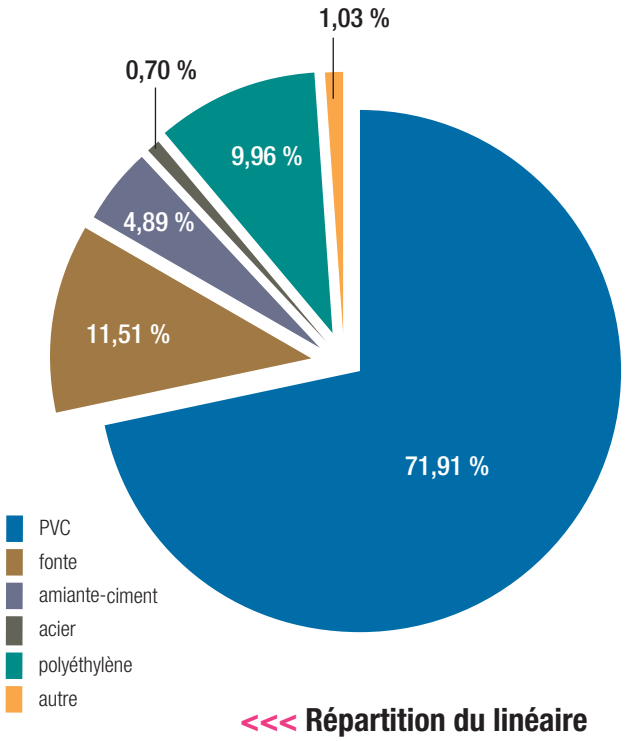
Infrastructures d'atlantic'eau

Atlantic'eau est propriétaire des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable :

- conduites d'adduction, de transfert et de distribution à partir des compteurs de sortie d'usine,
- réservoirs sur tour et bâches au sol,
- stations de surpression,
- postes de chloration,
- ouvrages annexes – chambre de comptage… –,
- branchements particuliers.

106 réservoirs – capacité de 127 000 m³
10 500 km de réseau de distribution
239 000 branchements, soit 1 650 km de branchements.

Le réseau est principalement en PVC. Il reste 510 km de réseaux en amiante-ciment qu'il faudra renouveler dans les années à venir.



<<< Répartition du linéaire par nature de tuyau

Mode de gestion

Sur atlantic'eau et l'ensemble des collectivités adhérentes, l'exploitation du service est assurée par des prestataires privés liés par des contrats de délégation de service public ou des marchés de services.

Au total, 15 contrats sont actuellement en cours, entre les structures adhérentes, et les sociétés Saur et Veolia : 13 portent sur la production et la distribution et 2 portent sur le transport pour les feeders sud-est et sud-ouest. En 2014, des avenants aux contrats ont été conclus entre atlantic'eau, les syndicats producteurs, Veolia et Saur pour intégrer le fait que la compétence distribution était désormais du ressort d'atlantic'eau.

Les exploitants sont rémunérés proportionnellement aux volumes produits et distribués, au nombre d'abonnés desservis. Le niveau de rémunération dépend de la complexité des usines de production et du réseau de distribution, ainsi que de la durée des contrats. Cette rémunération varie entre 0,10 et 0,79 €/m³ produit (0,19 €/m³ en moyenne) et entre 27 et 58 €/abonné (36 €/abonné en moyenne).

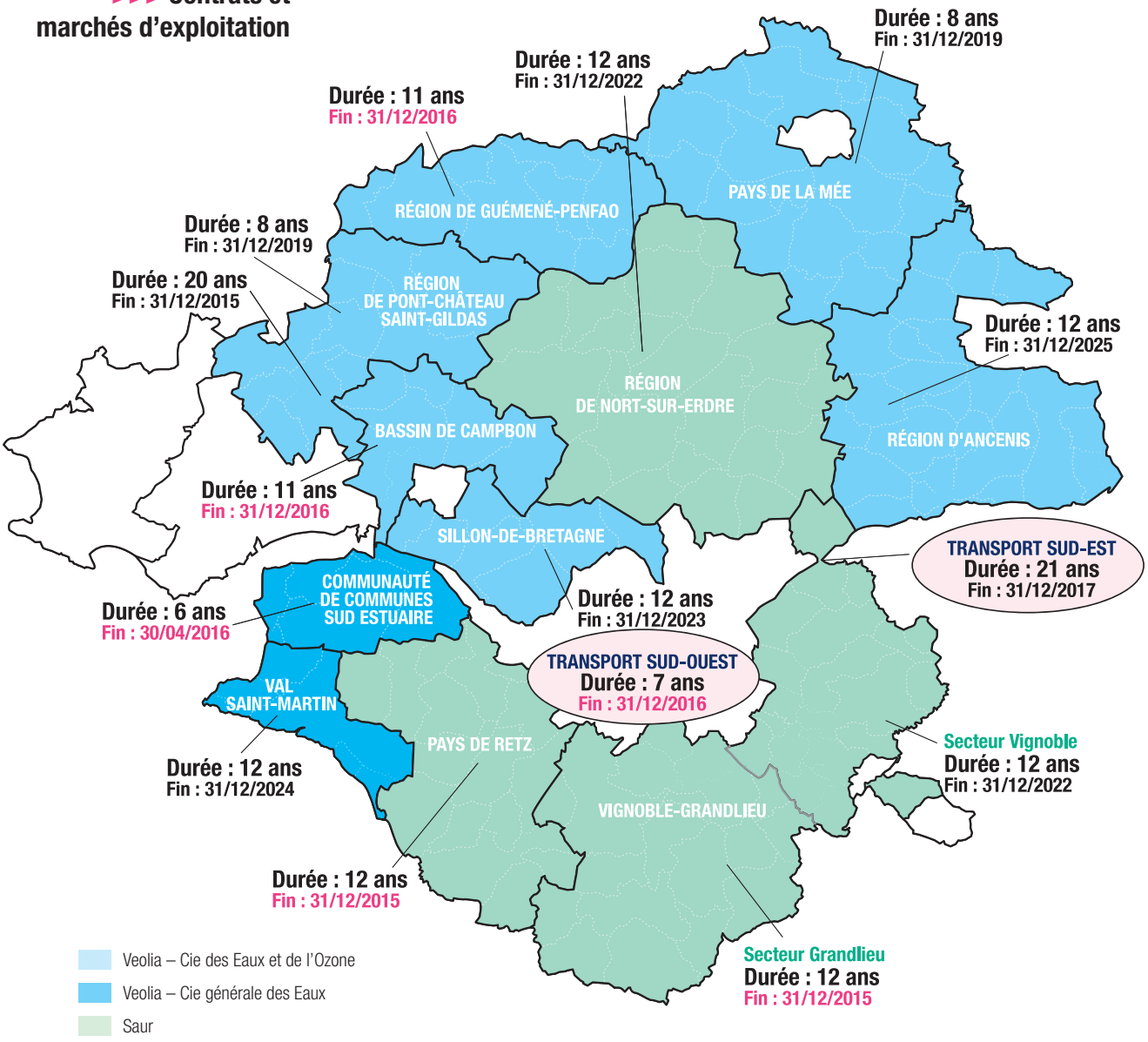
Les prestations confiées aux exploitants sont essentiellement :

- le fonctionnement, la surveillance et l'entretien des ouvrages et des réseaux,
- le renouvellement des équipements électromécaniques et des compteurs,
- la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- le recouvrement des factures et les deux premières relances,
- la responsabilité de la qualité de l'eau distribuée.

Les syndicats intercommunaux et atlantic'eau assurent quant à eux :

- le renouvellement du génie civil, des canalisations et des branchements,

>>> Contrats et marchés d'exploitation



• les extensions, modernisations et mises aux normes des ouvrages et des réseaux,
• le recouvrement des factures non encaissées par les exploitants et la prise en charge des impayés.

Depuis le 1er avril 2014, l'intégralité des recettes perçues par les exploitants auprès des abonnés est reversée à atlantic'eau.
Voir annexe 1 – Informations sur les contrats d'exploitation

Consommation d'eau potable

Chiffres 2014 (évolution par rapport à 2013)

• 238 850 abonnés au service d'eau potable (+ 1,2 %) pour un total de 509 000 habitants,
• 25 178 000 m³ vendus aux abonnés du service (+ 0,3 %),
• L'indice linéaire de consommation sur 365 jours est de 7 m³/j/km.

NB : En 2014, la période moyenne de facturation – période comprise entre les relevés de compteurs de 2013 et 2014 – était de 366 jours (370 en 2013).

Entre 2013 et 2014, la progression du nombre d'abonnés s'est ralentie (+ 1,2 %). En moyenne, sur dix ans, le nombre d'abonnés a augmenté de 2,2 %.

Sur le territoire, environ 2 000 habitants ne sont pas raccordés au réseau public et sont alimentés par des groupements privés (Fégréac, Avessac, Guémené-Penfao, Saint-Nicolas-de-Redon).

Les communes qui comptent le plus d'abonnés sont Pornic (11 940) et Saint-Brévin-les-Pins (10 102), du fait du nombre de résidences secondaires.

RÉPARTITION

Le volume consommé est globalement stable sur 2014.
La diminution des gros consommateurs à + 100 000 m³ est compensée par une augmentation équivalente des abonnés entre 5 000 et 100 000 m³.

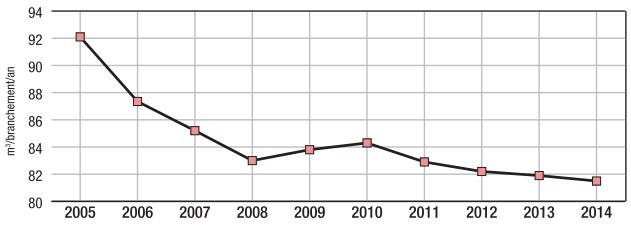
ÉVOLUTION

• Consommateurs domestiques* et assimilés : 19 025 000 m³ (+ 0,4 %)

Consommation spécifique par abonné domestique : 81,5 m³/branchement

** On assimile aux abonnés domestiques les professionnels (hors communes) dont la consommation n'excède pas 5 000 m³/an et qui ne bénéficient pas d'un tarif spécifique (type herbage).*

Consommation spécifique par abonné domestique



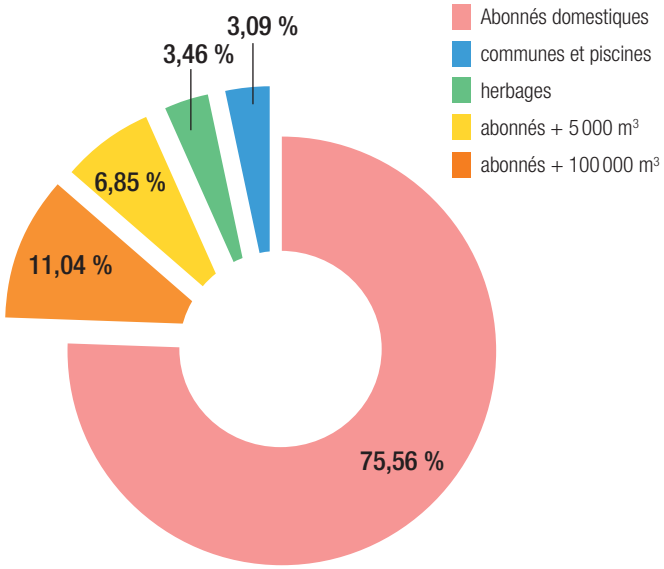
• Communes : 778 000 m³ (+ 3,7 %)

Sur le territoire d'atlantic'eau, 113 communes disposent de bornes de puisage. Le volume total consommé sur ces bornes est de 12 300 m³.
Voir détail par territoire en annexe

• Bénéficiaires d'un tarif herbage : 872 000 m³ (+ 0,2 %)

Liste des bénéficiaires en cours de révision.

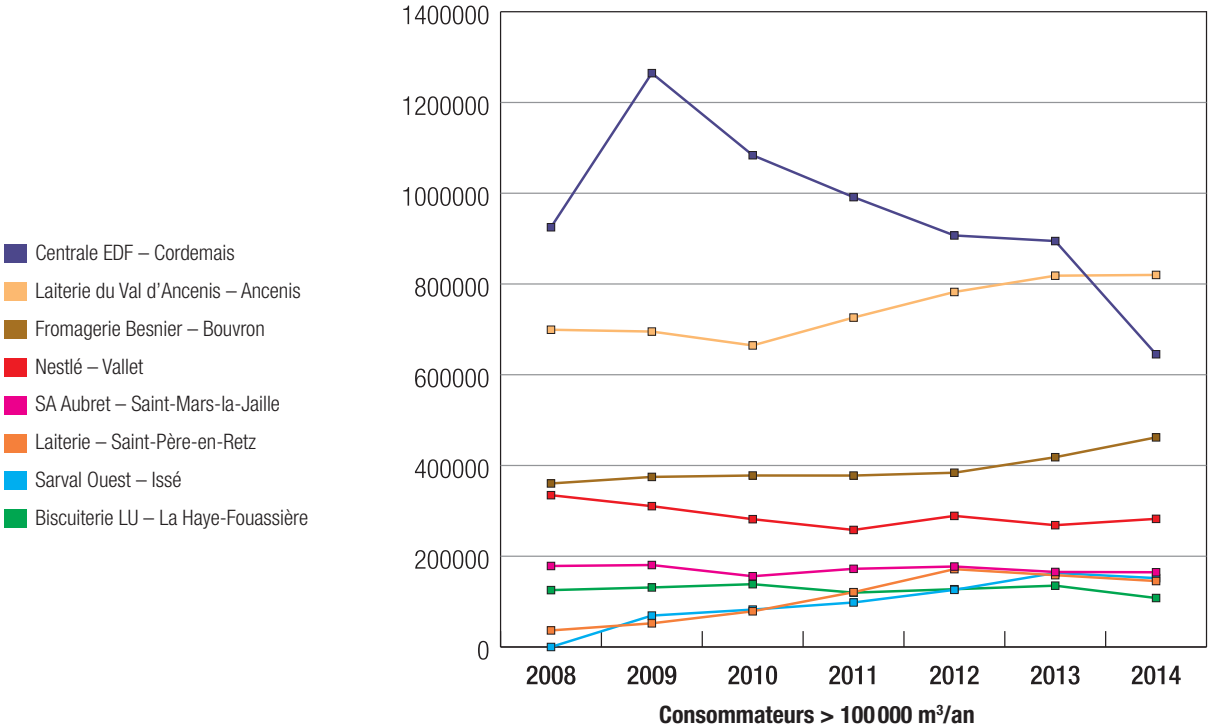
<<< Répartition du volume de consommation par type d'abonnés



• Consommateurs > 5 000 m³/an (mais < 100 000 m³/an) : 1 724 000 m³ (+ 15 %)

• Consommateurs > 100 000 m³/an : 2 779 000 m³ (- 8 %)

Les consommations des industriels diminuent de près de 8 % en 2014. La centrale EDF de Cordemais présente une baisse significative de sa consommation depuis 2009. La Laiterie du Val d'Ancenis est aujourd'hui le plus gros consommateur sur le territoire d'atlantic'eau.



Consommateurs > 100 000 m³/an



Performance hydraulique

La limitation des pertes en eaux étant un axe majeur de la politique d'atlantic'eau, des objectifs de performance hydraulique des réseaux ont été intégrés dans les contrats d'exploitation. Les objectifs fixés correspondent à un volume maximum de fuite acceptable par jour et par kilomètre de réseau. Ils varient selon les secteurs en fonction de la densité des abonnés desservis (de 0,7 m³/j/km à 1,7 m³/j/km).

L'étanchéité du réseau reste excellente : l'indice linéaire des volumes non comptés est stable.

En 2014, on a constaté une amélioration sur le territoire du Pays de la Mée, après une forte dégradation en 2013, sans pour autant atteindre les objectifs fixés par le contrat. Une légère dégradation a également été observée sur les territoires de Pont-Château – Saint-Gildas et Campbon, ainsi qu'une amélioration pour le territoire du Val Saint Martin*.

Afin de limiter les pertes en eau sur les réseaux de distribution, les exploitants disposent d'un certain nombre de techniques de recherche de fuite : suivi de la sectorisation, injection de gaz traceur, visualisation infrarouge… En 2014, ces techniques ont permis aux exploitants de réparer :

- 660 fuites sur canalisations (- 7 % par rapport à 2013), soit 6,3 fuites/km,
- 666 fuites sur branchements (- 8 % par rapport à 2013), soit 0,3 fuite/1 000 branchements.

Pour améliorer ces performances, les exploitants proposent essentiellement de poursuivre les investissements en matière de sectorisation.

** Voir annexes par secteur.*

	2012	2013	2014
Rendement net (%) – P 104.3	86,3	86,9	85,9
Indice linéaire de perte (m³/j/km) – P106.3	1.27	1.27	1.26
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km) – P 105.3	**1.31**	**1.33**	**1.33**



Recherche de fuite par injection de gaz traceur

Gestion patrimoniale

Le niveau de connaissance patrimoniale d'atlantic'eau est excellent avec un indice de 108 points sur 120.

NB: Un indice de connaissance patrimoniale minimum de 40 points et un rendement net minimum de 85 % sont exigés par l'Agence de l'eau pour éviter un doublement de la redevance prélèvement. Ces conditions sont réunies au niveau d'atlantic'eau.

PROGRAMMES ANNUELS

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau crée et renouvelle ses infrastructures chaque année.

Pour 2014, ces programmes annuels ont représenté 11 900 000 €. Ils s'élèveront à 16 700 000 € en 2015.

Le comité syndical a souhaité répondre à des besoins nouveaux (renouvellement de canalisations relarguant du CVM) et soutenir l'activité économique en mobilisant les moyens financiers dégagés suite à la restructuration.

Atlantic'eau, en pointe sur le CVM

Le CVM est une substance classée comme cancérogène certain par le Centre international de recherche sur le cancer depuis 1987. Il peut être retrouvé en quantités importantes dans les canalisations en PVC antérieures à 1980 et peut se concentrer dans l'eau potable en cas de contact prolongé (48 heures selon l'ARS). La limite de potabilité concernant le paramètre CVM est de 0,5 µg/l.

En 2012, le premier dépassement de la limite de potabilité du CVM a été mesuré et confirmé sur le territoire.

Cela a conduit à lancer immédiatement une étude de risques sur l'ensemble des réseaux avec la réalisation de plus de 1 500 analyses.

Au total, 49 cas de dépassement ont ainsi été identifiés et immédiatement traités par purges dans l'attente du renouvellement des canalisations concernées, solution pérenne pour répondre aux exigences sanitaires.

Dans le cadre de cette politique de précaution, atlantic'eau a remplacé en deux ans 30 km de PVC concerné par la présence de CVM pour un montant total de 4 000 000 € HT.

Cette stratégie fait aujourd'hui d'atlantic'eau une référence reconnue en ce qui concerne le CVM.



Renforcements du réseau de transport (1 182 000 € HT)

Pornic, liaison Nord Herberdière/refoulement Gâtineaux-La Plaine

Pose de 2 100 mètres de canalisation en fonte.

Déplacement du feeder sud-ouest acier D500 – Phase 1 – Déviation routière Vue-Rouans

Travaux sur 225 mètres financés par le Département de Loire-Atlantique.



Remplacement d'un premier tronçon du feeder fonte D500 d'Angreviers à Gorges

Renouvellement sur 2 km du feeder desservant la Vendée et Clisson.

Feeder sud-ouest

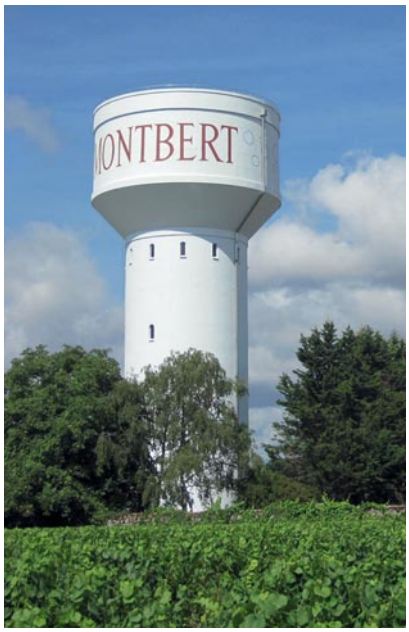
Poursuite du programme pluriannuel de rénovation des piquages et accessoires du feeder engagé depuis 2000.

Renouvellements

En 2014, 130 km de réseau ont été renouvelés (contre 88 km en 2013) soit 1,2 % du linéaire total. Sur les cinq dernières années, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est ainsi de 0,8 %, supérieur à la moyenne nationale (0,6 %). Les canalisations actuellement renouvelées sont les plus onéreuses car situées en zone urbanisée.

Réhabilitations de réservoirs (385 000 € HT)

Saint-Père-en-Retz, sphère de la Hardière : revêtement extérieur.
Montbert, Le Butay : rénovation complète



Démolitions de réservoirs (700 000 € HT)

- Préfailles
- Pornic (Le Sandier)
- Saint-Gildas-des-Bois
- Machecoul

Études spécifiques

Schéma directeur du réseau de distribution pour le secteur Ancenis : étude remise.



OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES SYNDICATS ADHÉRENTS SOUS LEUR MAÎTRISE D'OUVRAGE

Usine de Basse-Goulaine (SIAEP Vignoble-Grandlieu)

Pour répondre à l'augmentation des besoins en eau, au vieillissement de la première filière de traitement, et améliorer la qualité de l'eau produite, le Syndicat a engagé la construction d'une troisième filière de traitement de 2 x 1 000 m³/h (chantier commencé en 2014 et actuellement en cours). La deuxième filière d'une capacité de 1 500 m³/h sera rénovée (prévu en 2015) avant démolition de la première filière (prévu en 2016).
Montant des travaux : 25 M€
Mise en service prévue en décembre 2016.

Études de maîtrise d'œuvre pour le renforcement de la station de reprise de La Garenne (feeder sud-ouest)

OPÉRATIONS NON PROGRAMMABLES

Elles sont réalisées selon le cahier des charges d'atlantic'eau sous maîtrise d'ouvrage d'une collectivité ou d'un tiers, puis intégrées ensuite au patrimoine d'atlantic'eau.

En 2014, ont été engagés :
• 400 000 € au titre des extensions pour les constructions neuves à usage d'habitation ou terrains à construire, dont 260 000 € de participations des tiers,
• 230 000 € au titre des lotissements communaux, dont 115 000 € de participation des communes,
• 860 000 € au titre des zones d'activité, intégralement pris en charge par les demandeurs.


Démolition du réservoir de Machecoul

TRAVAUX DES EXPLOITANTS POUR LE COMPTE D'ATLANTIC'EAU

Dans le cadre de leurs contrats, Saur et Veolia ont également réalisé des investissements sur les installations du territoire :

- renouvellement de 11 600 compteurs abonnés (soit 5 % du parc),

- renouvellement d'équipements divers pour 490 000 € dans le cadre des fonds de renouvellements.

Travaux de branchements

La création de branchements sur le domaine public relève exclusivement de l'exploitant, au même titre que les raccordements et les manœuvres sur le réseau. Les devis et les factures sont établis selon des bordereaux de prix, délibérés chaque année par la collectivité ou prévus au contrat d'exploitation. Un acompte de 30 à 50 % doit être versé par l'abonné avant la réalisation des travaux. En 2014, 2 500 branchements ont été réalisés (2 400 en 2013).

RELATIONS AVEC LES ABONNÉS



Le nouveau contexte légal entraîne aujourd'hui une forte augmentation du montant des impayés. Cela conduit atlantic'eau à mener une réflexion sur le sujet pour s'adapter à cette situation.

Facturation du service

Le service d'eau est facturé aux abonnés par les exploitants conformément aux tarifs fixés chaque année par atlantic'eau.

La facture semestrielle comprend :
• une part abonnement fixe – selon le diamètre du compteur –, facturée d'avance,
• une part consommation variable, établie a posteriori selon les volumes constatés lors de la relève annuelle des compteurs. La période dépend du secteur d'exploitation.

La première facture annuelle comprend un acompte sur l'année en cours, la seconde, adressée après le relevé, est fondée sur la consommation réelle de l'année.

La facture d'eau comprend également l'assainissement, la redevance Agence de l'eau et la TVA (5,5 %).

Les abonnés peuvent choisir de mensualiser leur facture d'eau : 34 % des clients ont pris cette option. Ils ne reçoivent alors qu'une seule facture de régularisation annuelle.

	2012	2013	2014
Taux de clients prélevés	54,2 %	55,8 %	58,8 %
Taux de clients mensualisés	29,5 %	31,9 %	34,5 %

Pour les gros consommateurs, la facturation peut être réalisée à une fréquence mensuelle ou trimestrielle.

Recouvrement des factures

Les abonnés disposent généralement d'un délai de 15 jours à réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau. Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

Si un abonné ne s'acquitte pas de sa facture, l'exploitant engage une procédure de recouvrement :
• première relance par lettre simple, pour 13 % des cas (11 % en 2013),
• deuxième relance par lettre recommandée, pour 6 % des cas (5 % en 2013),
• à l'issue de cette procédure, les dossiers d'impayés non recouvrés sont transmis à la collectivité pour une mise en recouvrement par le Trésor public (TP) – voir tableau.

Pour les clients en difficultés financières, des échéanciers de paiement peuvent être mis en place : près de 3 000 échéanciers sont ouverts chaque année sur demande auprès des exploitants. Au 31 décembre 2014, le taux d'impayés sur les factures émises en 2013 était de 0,84 % (en hausse).

Les élus d'atlantic'eau instruisent les dossiers à caractère social. En 2014, près de 114 500 € de créances ont ainsi été abandonnés par la collectivité.

Données exploitants	2012	2013	2014
Taux de 1re relance	14,0 %	11,4 %	13,0 %
Taux de 2e relance	6,9 %	5,1 %	6,4 %
Nombre d'échéanciers ouverts	3 100	2 700	2 600
Taux d'impayé N-1 (exploitant)	0,54 %	0,60 %	0,84 %
Montant créances d'eau impayées transférées au TP*	135 000 €	105 000 €	195 000 €
Montant créances d'eau impayées en cours de recouvrement par TP*	106 000 €	95 000 €	110 000 €
Montant créances d'eau impayées recouvrées par TP*	18 000 €	8 000 €	12 600 €
Montant créances d'eau impayées abandonnées trop faibles, BDF, liquidations judiciaires…	19 000 €	35 000 €	15 300 €
Admissions en non-valeur	27 000 €	155 000 €	99 200 €

**TP : Trésor public*

Le taux de résiliation moyen est stable, proche de 8 % par an.

La loi Brottes du 15 avril 2013 et son décret d'application du 27 février 2014 interdisent désormais toute coupure d'eau d'un logement occupé à titre de résidence principale, sans qu'il soit nécessaire pour l'abonné de prouver qu'il est éligible à une aide sociale. Depuis 2014, la loi n'autorise plus les réductions de débit.

Indicateurs de la relation aux abonnés

OUVERTURES ET FERMETURES DE BRANCHEMENTS

Ces opérations sont réalisées sur demande de l'abonné – nouvel arrivant, absence prolongée… – et lors du recouvrement des impayés. Le coût de cette intervention est compris entre 35 et 60 € HT selon les secteurs.

	2012	2013	2014
Délai d'ouverture de branchement	1 à 2 jours	1 à 2 jours	1 à 2 jours
Respect du délai d'ouverture	> 99 %	> 99 %	> 99 %
Nombre d'ouvertures/ fermetures réalisées	14100	13900	13400

RÉCLAMATIONS

Chaque réclamation écrite adressée à l'exploitant fait l'objet d'un enregistrement. Le taux de réclamations – voir tableau – concerne uniquement le non-respect :

- d'engagements contractuels par l'exploitant,
- du règlement de service,
- de la réglementation – problèmes de pression, de goût, fermeture à tort de branchements, erreur d'adresse de facturation, fuite, non-respect de rendez-vous, violation de propriété privée, travaux défectueux…

	2012	2013	2014
Taux de réclamation pour 1 000 abonnés	1,12	0,74	0,49
Nombre de réclamations	257	174	118

Les réclamations sur le prix de l'eau ne sont pas comprises dans cet indicateur.

FUITES

Depuis le 1er juillet 2013, la loi Warsmann impose un plafonnement de la facture d'eau au double de la consommation moyenne, en cas de fuite pour les locaux à usage d'habitation sur les canalisations après compteur.

Le comité syndical du 26 novembre 2013 a décidé d'élargir ce principe de facturation en cas de surconsommation. Les modalités suivantes s'appliquent à l'ensemble des abonnés et pour tout type de locaux.

Fuite sur canalisation après compteur

- Écrêtement de la facturation au-delà de deux fois la consommation moyenne de l'abonné.

Fuite sur appareils ménagers et équipements sanitaires ou de chauffage

- Facturation normale jusqu'à deux fois la consommation moyenne de l'abonné.
- Application d'un tarif fuite au-delà de deux fois la consommation moyenne de l'abonné.

Pour bénéficier du dispositif, l'abonné doit obligatoirement fournir, dans un délai d'un mois, une attestation d'un professionnel agréé indiquant la localisation exacte de la fuite et la date de réparation. Les exploitants sont chargés du suivi et de l'application de ces dispositions. Dans ce cadre, atlantic'eau a abandonné en 2014 la facturation de près de 371 000 m³ et a accordé un tarif fuite sur plus de 76 000 m³.

	2012	2013	2014
Volume abandonné pour fuite	75 000	240 000	371 000
Volume accordé au tarif fuite	200 000	80 000	76 000

L'impact financier de cette mesure est d'environ 185 000 € (sur la base d'un coût de production moyen de 0,5 €/m³).

INTERRUPTIONS NON PROGRAMMÉES POUR RAISONS DE SERVICE

Les abonnés sont informés par l'exploitant des coupures pour travaux sur le réseau. Des maillages de réseau sont également réalisés afin de limiter leur impact. Toutefois, la réparation de fuites peut parfois conduire à des coupures non programmées : cela a concerné 4,7 abonnés sur 1 000 en 2014.

	2012	2013	2014
Taux d'interruption du service pour 1 000 abonnés	3,9	4,8	4,7
Nombre d'interruptions	909	1116	1126

Qualité de l'eau distribuée

CONTRÔLES DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

Outre les analyses réalisées sur l'eau brute, l'ARS effectue un contrôle périodique de l'eau distribuée permettant d'en garantir la qualité. En 2014, elle a ainsi réalisé plus de 1 300 prélèvements pour analyser pesticides (atrazine, simazine…), turbidité, nitrates, fer, carbone organique total (COT), métaldéhyde, chlorure de vinyle monomère (CVM), température, bactéries coliformes…



Par rapport aux limites de qualité, les prélèvements au titre du contrôle sanitaire sur les eaux distribuées font ressortir des taux de conformité de 100 % sur le plan microbiologique et de 98,6 % sur le plan physico-chimique.

Les non-conformités portent sur des excès de métaldéhyde et de chlorure de vinyle monomère.

AUTOCONTRÔLES DES EXPLOITANTS

En complément de ce contrôle réglementaire, les exploitants réalisent des autocontrôles sur les mêmes paramètres par le biais de prélèvements réguliers au niveau des points de desserte (robinets de consommateurs) et d'analyses en continu – chlore, turbidité, conductivité… – sur le réseau de distribution. En 2014, près de 800 prélèvements ont ainsi été analysés par les exploitants.

FINANCEMENT DU SERVICE



La baisse de la rémunération des exploitants ces dernières années contribue, avec la trésorerie générée par le transfert de compétence, à dégager des excédents suffisants pour investir sans recourir à l'emprunt. Et permet surtout de stabiliser le prix de l'eau.

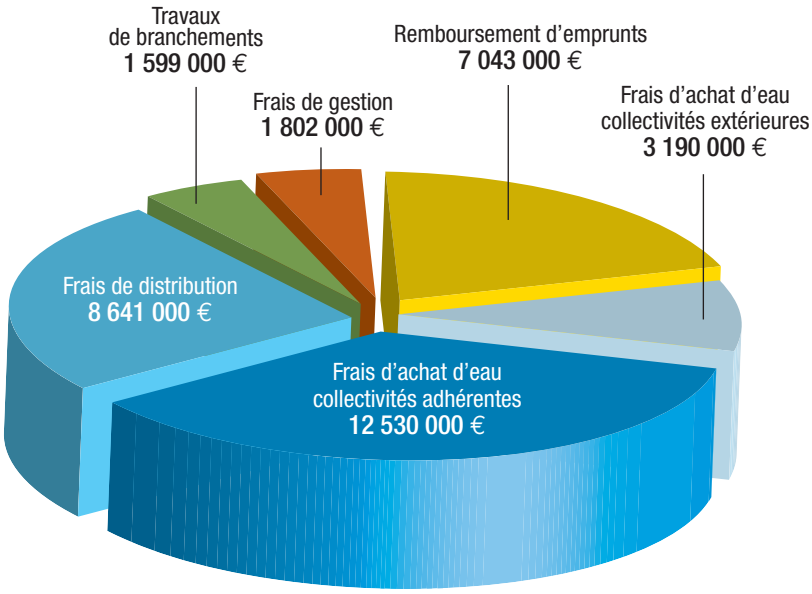
Bilan financier 2014

DÉPENSES DU SERVICE EAU POTABLE

34 805 000 €

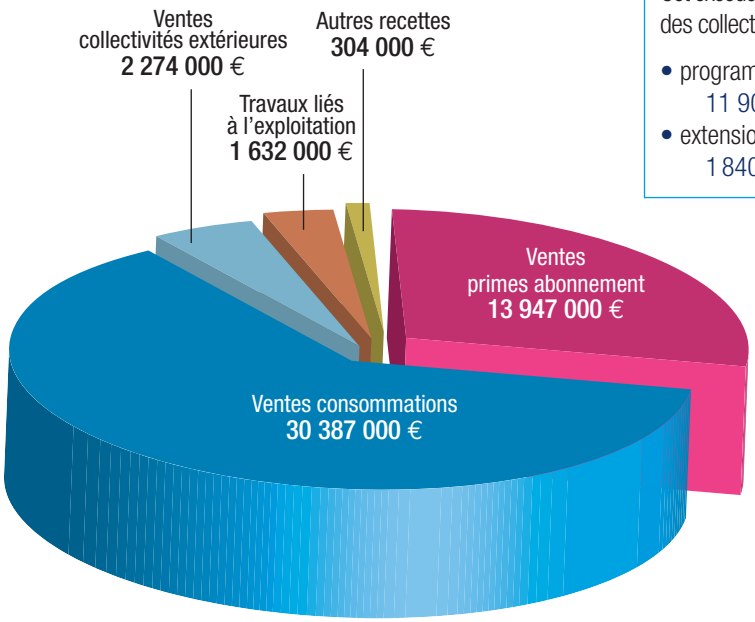
Ratios

- Frais d'achat d'eau :
  - Origine collectivités adhérentes : 0,35 €/m³
  - Origine usine de Basse-Goulaine : 0,57 €/m³
  - Origine collectivités extérieures : 0,60 €/m³
- Frais de distribution (rémunération de l'exploitant) : 36 €/abonné soit un gain de 4 € par rapport 2013
- Remboursement des emprunts : 30 €/abonné



RECETTES DU SERVICE EAU POTABLE

48 544 000 €



RÉSULTATS 2014

L'exercice 2014 se solde par un excédent de 13 740 000 €. Cet excédent est affecté au financement des investissements des collectivités adhérentes :

- programmes annuels de travaux
  11 900 000 €
- extensions particuliers et lotissements communaux
  1 840 000 €

Endettement

ENCOURS

L'encours de la dette des collectivités adhérentes au 31 décembre 2014 est de 71,9 M€, en baisse de 1,1 %. Il représente 301 € par abonné.

Répartition :

- travaux pour 69,7 M€, taux fixe 49 % – taux monétaire 51 %
- locaux pour 2,2 M€, taux monétaire 100 %

DURÉE D'EXTINCTION

La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette du service, si la collectivité affecte la totalité de son autofinancement à ce remboursement. Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau a fortement diminué, passant de 5,3 ans en 2013 à 2,6 ans en 2014, du fait de l'apport de trésorerie lié au transfert de compétence des syndicats producteurs vers atlantic'eau.

Tarification

Reconduction du tarif 2013

GRILLE TARIFAIRE

En 2012, la grille tarifaire d'atlantic'eau a été modifiée : une tranche inférieure (0 à 150 m³) a été créée et la dégressivité a été réduite. Ces dispositions visent à favoriser les usages domestiques et à inciter aux économies d'eau.
Les gros consommateurs (> 100 000 m³/an) font l'objet d'une tarification spéciale par le biais de conventions tenant compte des conditions de fourniture plus spécifiques.

Rappel – Le tarif herbage est attribué aux conditions suivantes :

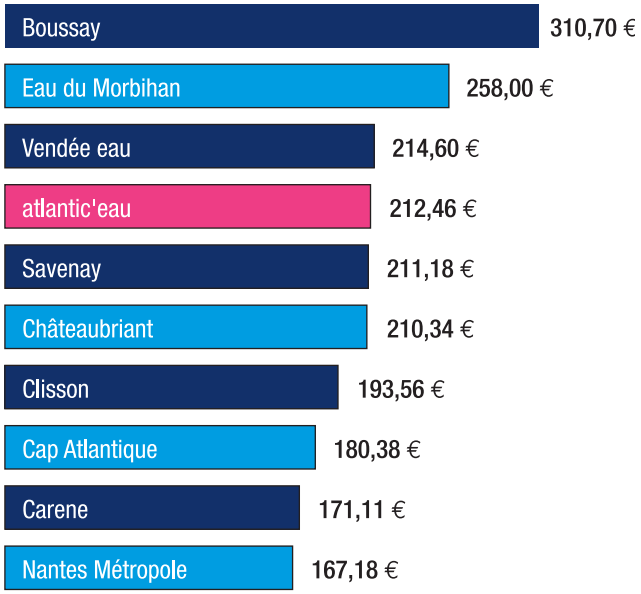
- l'abonné doit exercer une activité agricole à titre principal,
- le branchement ne doit servir qu'à l'abreuvement de bovins,
- la parcelle desservie doit être nue de toute construction (abris tolérés) et ne pas être contiguë à la parcelle où se situe l'habitation.

>>> Facture type atlantic'eau : décomposition du tarif

ALIMENTATION EN EAU POTABLE ANNÉE 2014	Facture 30 m³	Facture 50 m³	Facture 90 m³	Facture 120 m³
Part Collectivité – atlantic'eau				
• Abonnement	57,66 €	57,66 €	57,66 €	57,66 €
• Consommation	38,70 €	64,50 €	116,10 €	154,80 €
Part Agence de l'eau				
• Redevance lutte pollution des eaux	9,30 €	15,50 €	27,90 €	37,20 €
TVA 5,5 %	5,81 €	7,57 €	11,09 €	13,73 €
TOTAL	**111,47 €**	**145,23 €**	**212,75 €**	**263,39 €**

>>> Comparatif tarif eau 2014

Montant de la facture d'eau pour une consommation annuelle de 120 m³, en euros, hors taxes et hors redevances.



>>> Tarif de base

PART FIXE abonnement annuel selon diamètre du comptage		PART VARIABLE prix au m³ consommé	
15 mm	57,66 €	0-150 m³/an	1,29 €
20 mm	75,58 €		
30 mm	108,24 €	151-1 000 m³/an	1,40 €
40-50 mm	172,98 €		
60 mm	302,44 €	1 001-10 000 m³/an	1,11 €
80-100 mm	529,54 €		
150 mm	928,56 €	Au-delà de 10 001 m³/an	1,08 €

>>> Tarif herbage

PART FIXE abonnement annuel selon diamètre du comptage	PART VARIABLE prix au m³ consommé
33,31 €	**1,11 €**

ANNEXE 1

Information sur les contrats d'exploitation de distribution

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION POUR LA DISTRIBUTION

SIAEP/COMMISSION	CONTRAT	Rémunération distribution[1] €/abonné
Ancenis		45,76 €
Campbon		50,92 €
Communauté de Communes sud estuaire		27,93 €
Vignoble-Grandlieu	Grandlieu Vignoble	40,76 € 28,97 €[2]
Guémené-Penfao		43,85 €
Pays de la Mée		44,36 €
Nort-sur-Erdre		27,09 €
Pays de Retz		36,18 €
Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois	Crossac Hors Crossac	57,76 € 30,43 €
Sillon de Bretagne		33,11 €
Val Saint-Martin		37,34 €
atlantic'eau		**36,15 €**

(1) Hors application de pénalité (2) Le contrat du Vignoble est un contrat d'affermage, la rémunération de la Saur est donc perçue directement auprès des abonnés.

Les niveaux de rémunérations constatés dépendent de la densité de population sur le territoire, de la complexité du transport et de l'ancienneté des contrats d'exploitation.

ANNEXE 2

Volumes mis en distribution

PRODUCTION ADHÉRENTS	Usine	Production 2013	Production 2014
SIAEP d'Ancenis	Ancenis	4 393 765 m³	4 567 444 m³
	Saint-Sulpice-des-Landes	82 433 m³	79 117 m³
Communauté de communes sud estuaire	Frossay	73 361 m³	65 577 m³
SAEP de Vignoble-Grandlieu	Saint-Philbert-de-Grandlieu	46 562 m³	94 385 m³
	Basse-Goulaine (production + import)	17 787 951 m³	18 260 254 m³
SIAEP de Guémené-Penfao	Massérac	1 047 991 m³	1 073 118 m³
SIAEP du Pays de la Mée	Soulvache	1 811 795 m³	1 777 077 m³
SIAEP de Nort-sur-Erdre	Saffré	1 303 022 m³	1 930 230 m³
	Nort-sur-Erdre	2 349 979 m³	2 155 022 m³
	Saint-Mars-du-Désert	1 274 799 m³	1 037 890 m³
SIAEP du Pays de Retz	Machecoul	88 858 m³	71 837 m³
SIAEP de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois	Missillac	97 914 m³	71 649 m³
	Saint-Gildas-des-Bois	1 093 662 m³	1 147 399 m³
SIAEP du Val Saint-Martin	Saint-Michel-Chef-Chef	1 603 478 m³	1 466 816 m³
atlantic'eau		**33 055 570 m³**	**33 797 815 m³**

ACHATS AUX NON-ADHÉRENTS	2013	2014	TARIF 2014
Carene	4 062 698 m³	3 951 084 m³	0,59 €/m³
Nantes Métropole	1 279 305 m³	1 171 878 m³	0,62 €/m³
Cap Atlantique	154 953 m³	179 054 m³	0,52 €/m³
Vendée eau	112 222 m³	227 511 m³	-
Châteaubriant	313 422 m³	342 025 m³	Retour
Autres collectivités : Eau du Morbihan, Saint-Florent-le-Vieil…	7 330 m³	3 579 m³	-
atlantic'eau	**5 929 930 m³**	**5 875 131 m³**	

VENTES AUX NON-ADHÉRENTS	2013	2014	TARIF 2014
Nantes Métropole	4 597 927 m³	4 653 035 m³	0,64 €/m³
Vendée eau	2 403 152 m³	2 414 283 m³	0,57 €/m³
Châteaubriant	1 101 880 m³	1 094 123 m³	0,80 €/m³
Clisson	323 115 m³	333 532 m³	0,57 €/m³
Collectivités du Maine-et-Loire	470 084 m³	454 459 m³	0,72 €/m³
SIE de la forêt du Theil	317 861 m³	304 988 m³	0,73 €/m³
Autres collectivités	2 370 m³	2 682 m³	-
atlantic'eau	**9 216 389 m³**	**9 257 102 m³**	

En 2014, le SAEP de Vignoble-Grandlieu a assuré le transport et la vente à Nantes Métropole, Clisson et Vendée eau.

ANNEXE 3

Indicateurs réglementaires

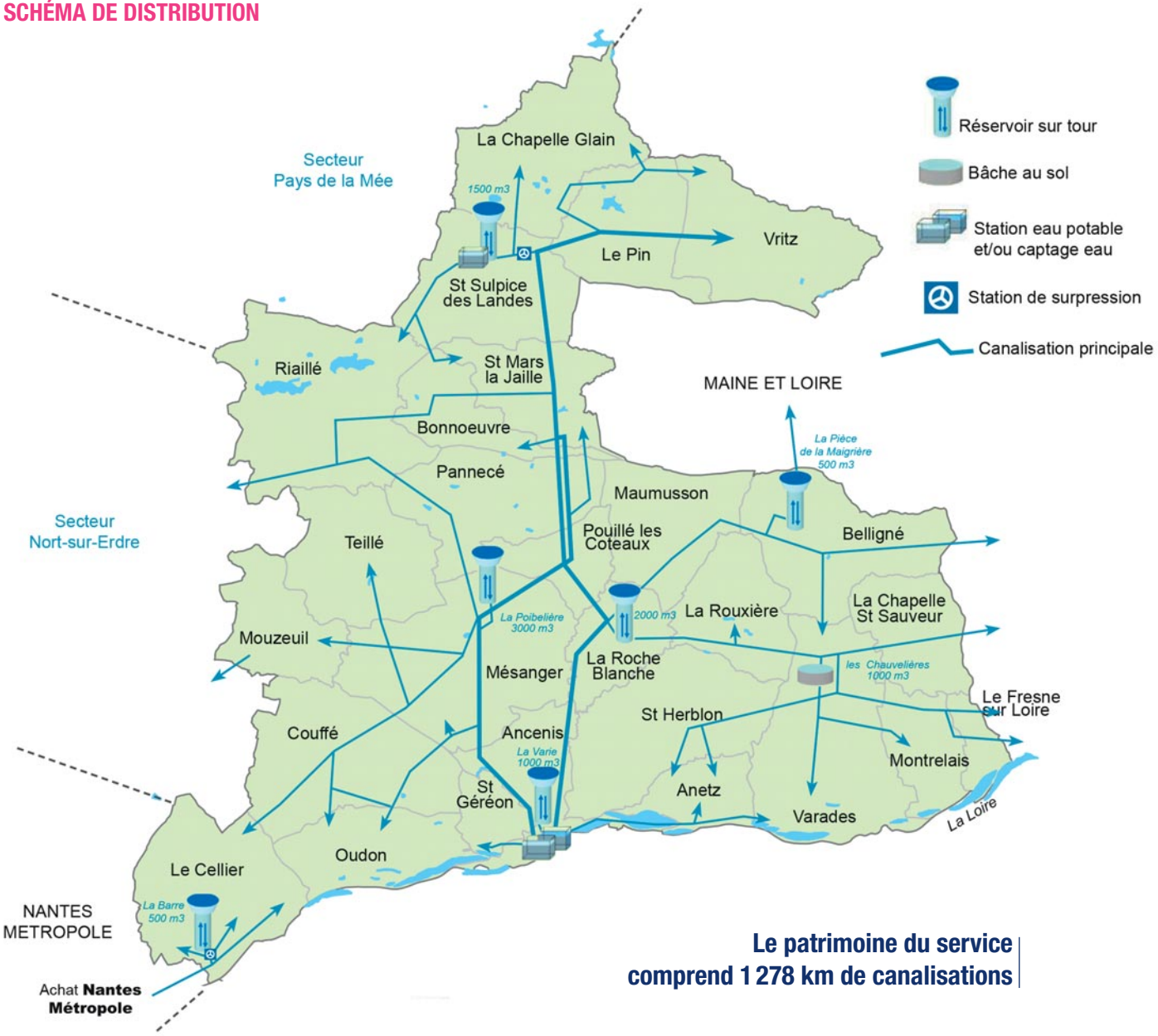
Décret 2 mai 2007
CGCT annexe V aux articles D.2224-1 et suivants

INDICATEUR	CODE	atlantic'eau 2014
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	509 000
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	D102.0	2,19 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	2 jours
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	100 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	98,5 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (jusqu'en 2012)	P103.2A	70
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	P103.2B	108
Rendement du réseau de distribution	P104.3	85,9 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,33
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,26
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,8 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	64 %
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	P109.0	115 000 €
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	4,7
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	99,7 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	2,6 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	P154.0	0,84 %
Taux de réclamations	P155.1	0,49

ANNEXE 4

Région d'Ancenis

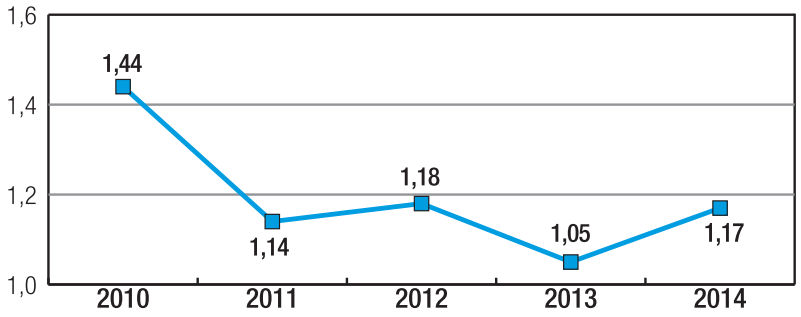
SCHÉMA DE DISTRIBUTION



Le patrimoine du service comprend 1 278 km de canalisations

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)*

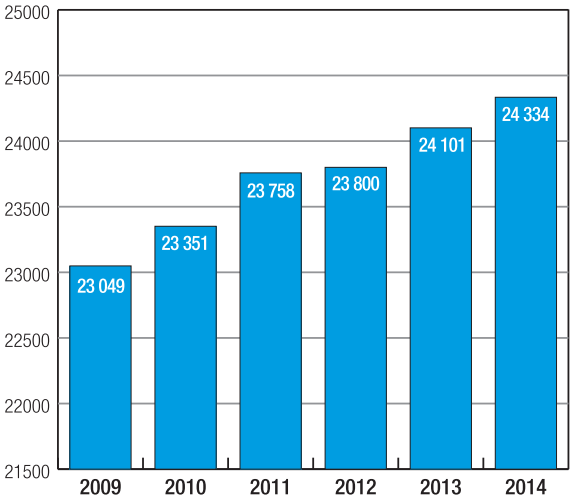


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Ancenis	4 061	4 119	+ 1,43 %
Anetz	828	837	+ 1,09 %
Belligné	756	748	- 1,06 %
Bonnœuvre	264	265	+ 0,38 %
Couffé	940	949	+ 0,96 %
La Chapelle-Glain	436	431	- 1,15 %
La Chapelle-Saint-Sauveur	379	377	- 0,53 %
La Roche-Blanche	463	470	+1,51 %
La Rouxière	452	453	+ 0,22 %
Le Cellier	1 422	1 450	+ 1,97 %
Le Fresne-sur-Loire	450	446	- 0,89 %
Le Pin	345	350	+ 1,45 %
Maumusson	434	436	+ 0,46 %
Mésanger	1 740	1 780	+ 2,30 %
Montrelais	365	363	- 0,55 %
Mouzeil	666	671	+ 0,75 %
Oudon	1 550	1 569	+ 1,23 %
Pannecé	541	548	+ 1,29 %
Pouillé-les-Coteaux	389	399	+ 2,57 %
Riaillé	990	1 012	+ 2,22 %
Saint-Géréon	1 364	1 377	+ 0,95 %
Saint-Herblon	982	995	+ 1,32 %
Saint-Mars-la-Jaille	1 138	1 138	0,00 %
Saint-Sulpice-des-Landes	366	367	+ 0,27 %
Teillé	702	701	- 0,14 %
Varades	1 721	1 726	+ 0,29 %
Vritz	357	357	0,00 %
TOTAL	**24 101**	**24 334**	**+ 0,97 %**

Évolution du nombre d'abonnés

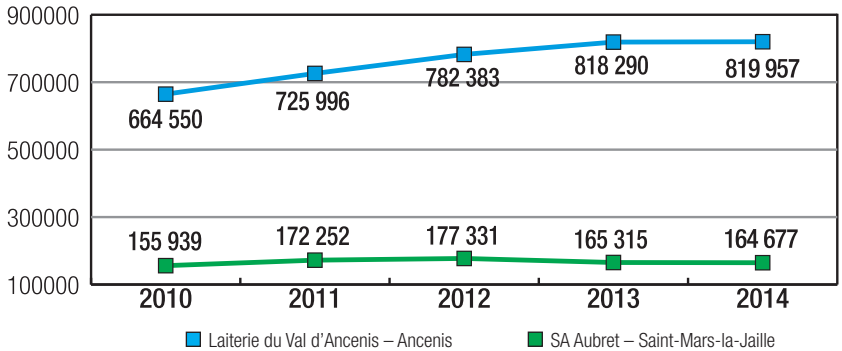


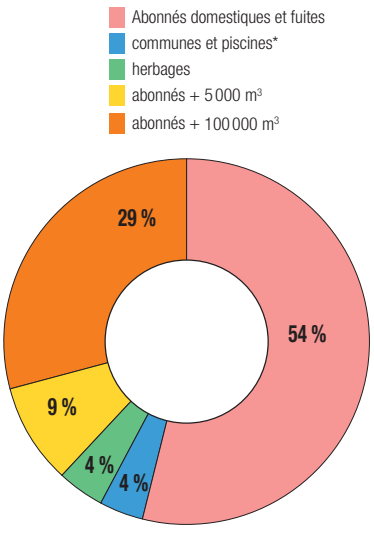
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	2 062 486	1 970 127	- 4,48 %
Communes et piscines*	113 028	147 258	+ 30,28 %
Herbages	190 332	163 310	- 14,20 %
Abonnés + 5 000 m³	270 339	321 942	+ 19,09 %
Abonnés + 100 000 m³	983 605	1 084 634	+ 10,27 %
TOTAL	**3 619 790**	**3 687 271**	**+ 1,86 %**

* dont, en 2014, 1 765 m³ représentant la consommation de 15 bornes de puisage

Évolution de la consommation des abonnés de + 100 000 m³ (m³)

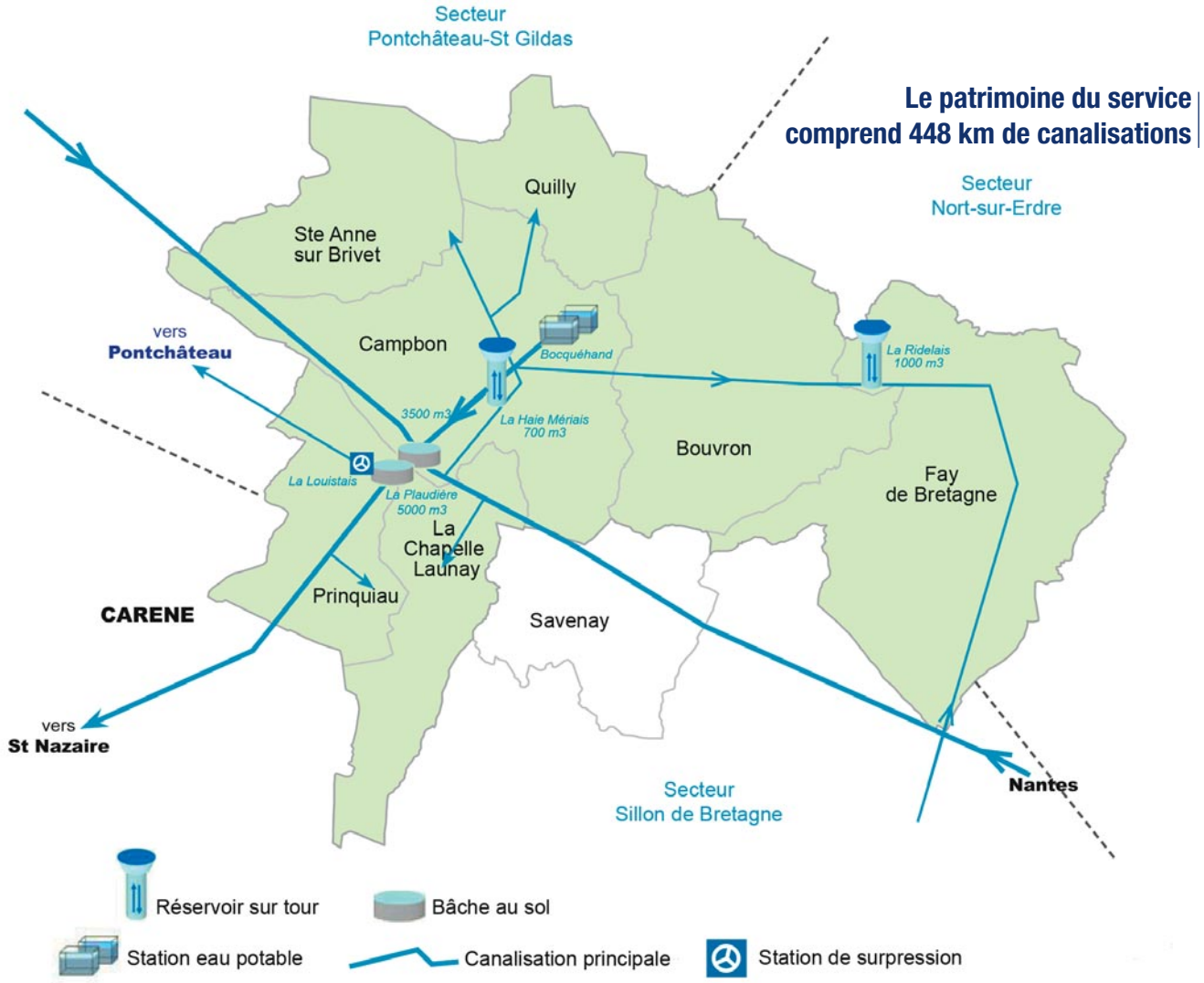




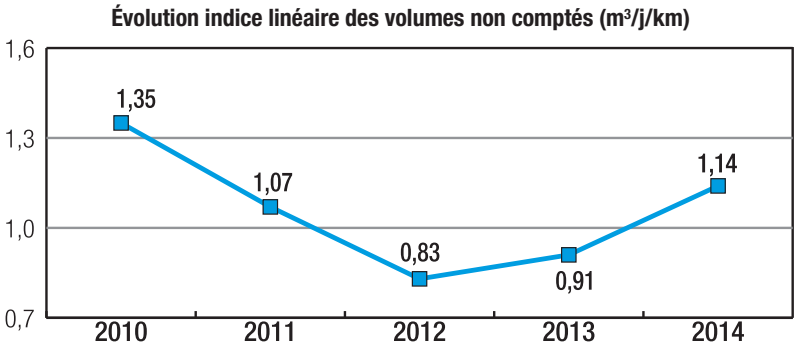
Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Bassin de Campbon

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

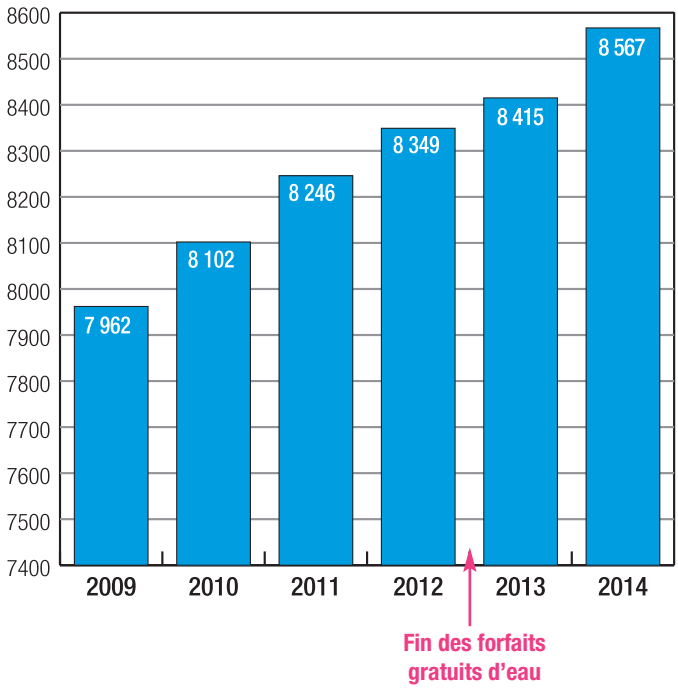


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Bouvron	1 239	1 271	+ 2,58 %
Campbon	1 617	1 641	+ 1,48 %
Fay-de-Bretagne	1 403	1 426	+ 1,64 %
La Chapelle-Launay	1 127	1 146	+ 1,69 %
Prinquiau	1 327	1 332	+ 0,38 %
Quilly	577	606	+ 5,03 %
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 125	1 145	+ 1,78 %
TOTAL	**8 415**	**8 567**	**+ 1,93 %**

Évolution du nombre d'abonnés

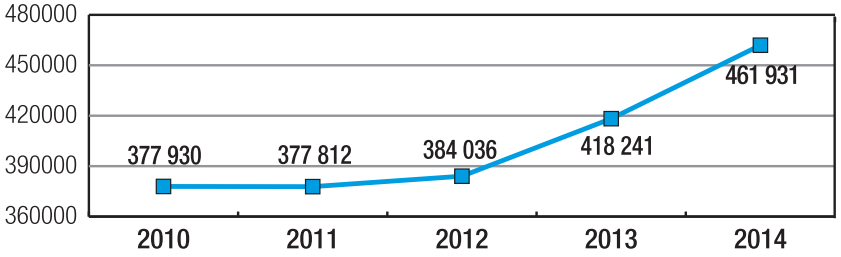


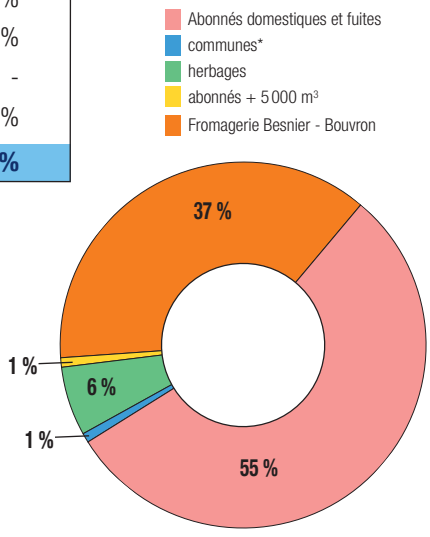
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	663 721	689 960	+ 3,95 %
Communes*	13173	15 933	+ 20,95 %
Herbages	71 552	80 141	+ 12,00 %
Abonnés en zone asséchée	0	11 154	-
Abonné + 100 000 m³	418 241	461 931	+ 10,45 %
TOTAL	**1 166 687**	**1 259 119**	**+ 7,92 %**

* dont, en 2014, 526 m³ représentant la consommation de 7 bornes de puisage

Évolution de la consommation de la fromagerie Besnier à Bouvron (+ 100 000 m³) (m³)



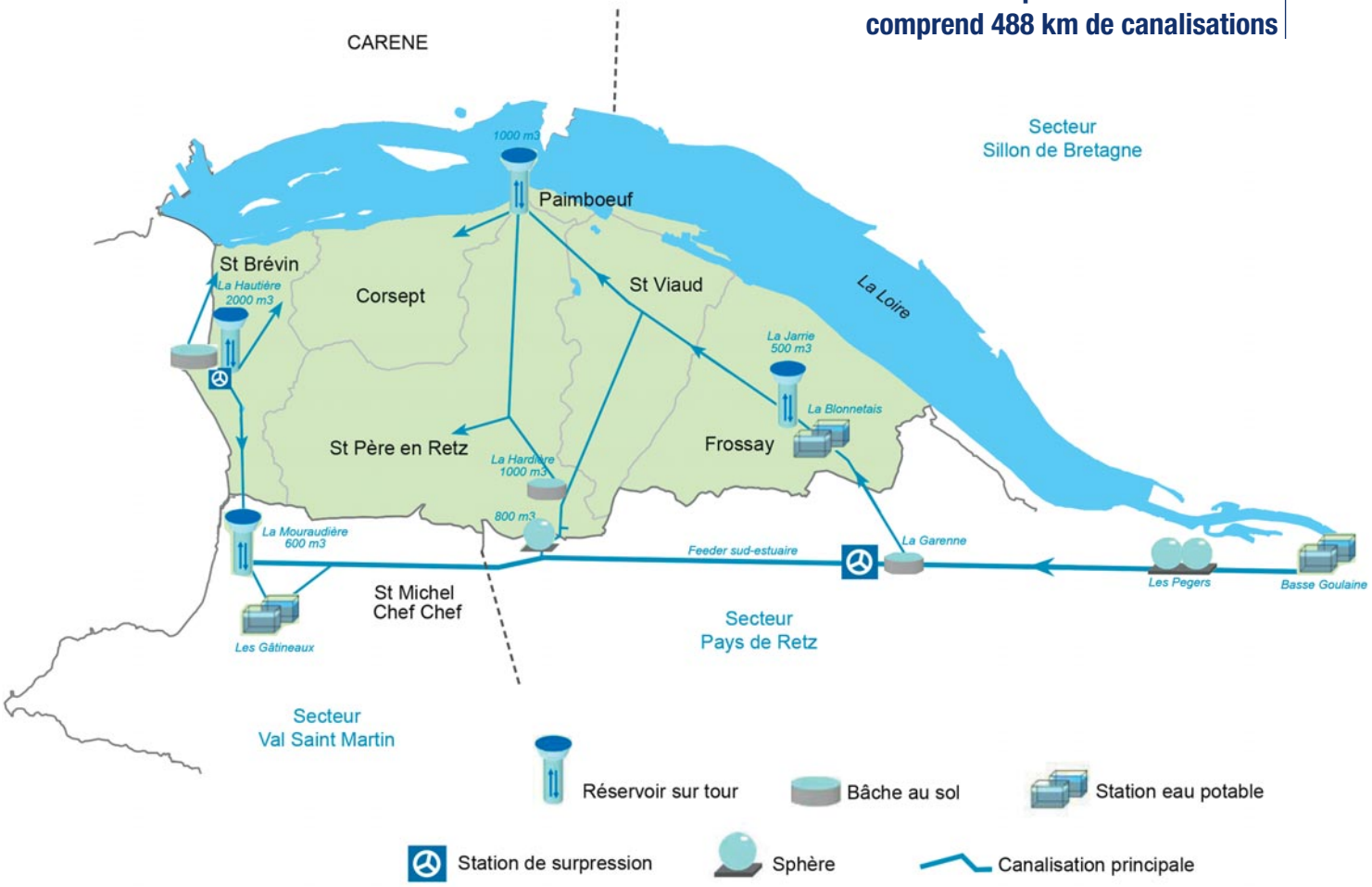


Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Communauté de communes sud estuaire

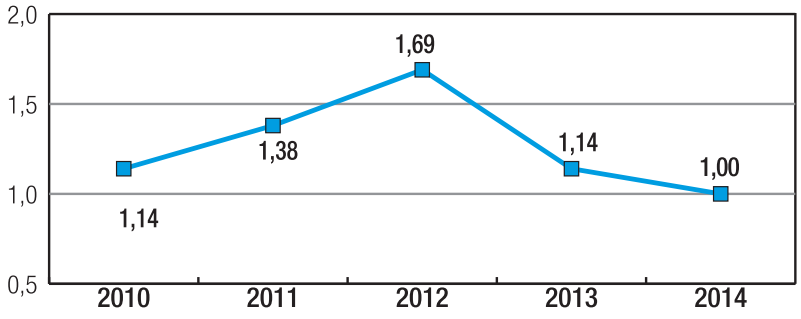
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 488 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

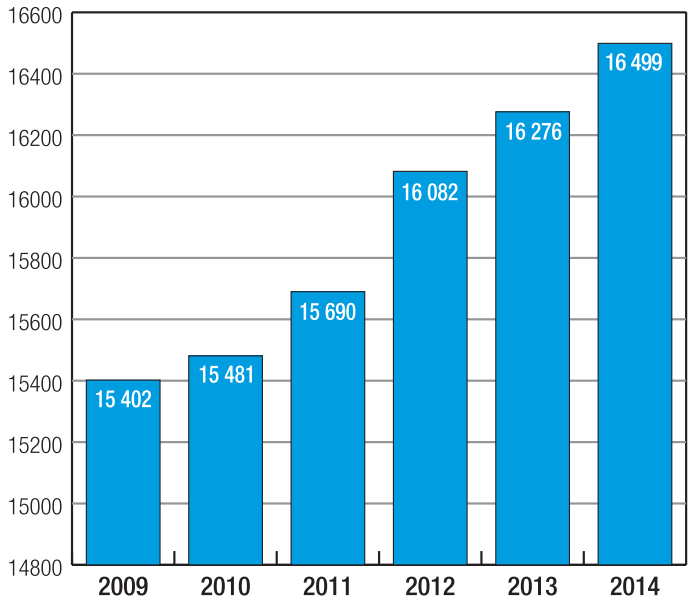


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Corsept	944	953	+ 0,95 %
Frossay	1 139	1 162	+ 2,02 %
Paimbœuf	1 599	1 600	+ 0,06 %
Saint-Brévin	9 988	10 102	+ 1,14 %
Saint-Père-en-Retz	1 691	1 737	+ 2,72 %
Saint-Viaud	915	945	+ 3,28 %
TOTAL	**16 276**	**16 499**	**+ 1,37 %**

Évolution du nombre d'abonnés

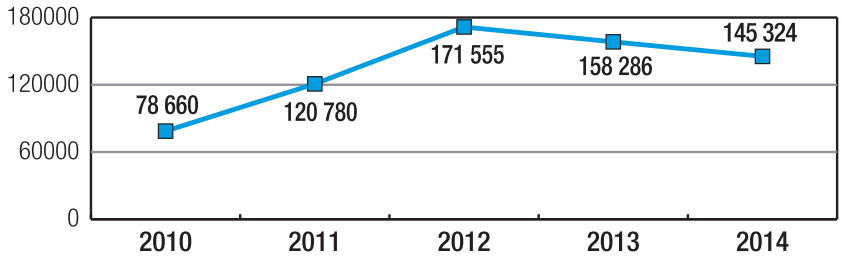


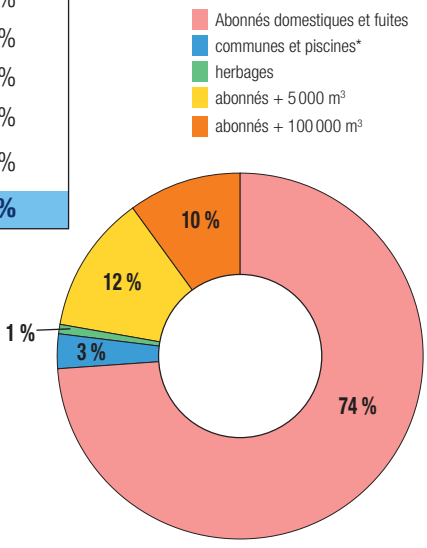
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	1 094 697	1 118 702	+ 2,19 %
Communes et piscines*	39193	50 595	+ 29,09 %
Herbages	6 237	8 256	+ 32,37 %
Abonnés + 5 000 m³	193 735	183 709	- 5,18 %
Abonnés + 100 000 m³	158 286	145 324	- 8,19 %
TOTAL	**1 492 148**	**1 506 586**	**+ 0,97 %**

* dont, en 2014, 1 978 m³ représentant la consommation de 6 bornes de puisage

Évolution de la consommation de la laiterie de Saint-Père-en-Retz (m³)





Répartition du volume consommé par type d'abonnés

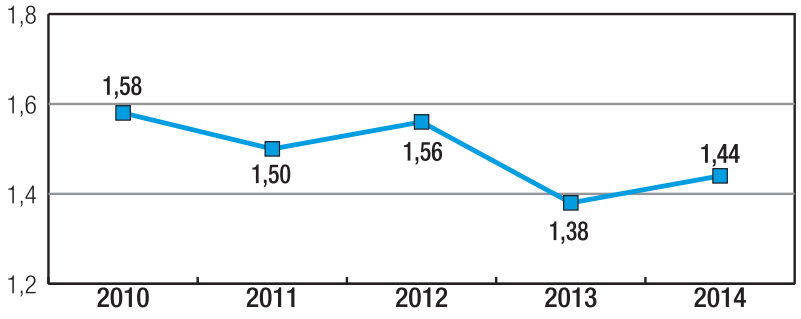
Secteur Grandlieu

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

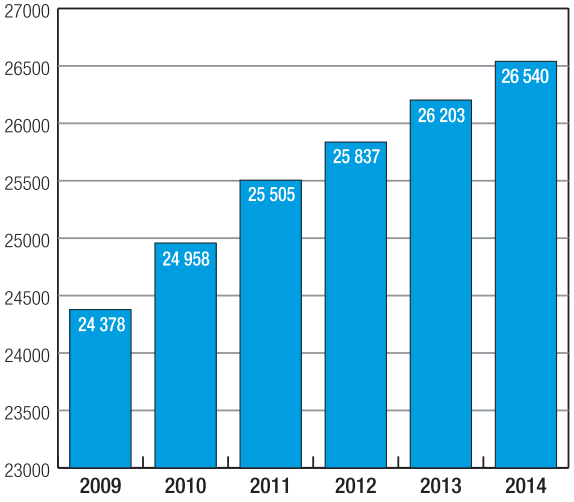


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Aigrefeuille-sur-Maine	1 446	1 465	+ 1,31 %
Le Bignon	1 460	1 490	+ 2,05 %
Geneston	1 398	1 409	+ 0,79 %
Montbert	1 145	1 161	+ 1,40 %
La Planche	1 013	1 021	+ 0,79 %
Remouillé	769	787	+ 2,34 %
Corcoué-sur-Logne	1 052	1 071	+ 1,81 %
Legé	1 833	1 859	+ 1,42 %
Saint-Étienne-de-Mer-Morte	649	656	+ 1,08 %
Touvois	660	672	+ 1,82 %
Vieillevigne	1 528	1 549	+ 1,37 %
Rocheservière	1 314	1 325	+ 0,84 %
Saint-Philbert-de-Bouaine	1 208	1 245	+ 3,06 %
La Limouzinière	845	845	0,00 %
Saint-Colomban	1 158	1 170	+ 1,21 %
Saint-Lumine-de-Coutais	823	833	+ 1,22 %
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	3 406	3 435	+ 0,85 %
La Chevrolière	2 225	2 253	+ 1,26 %
Pont-Saint-Martin	2 263	2 284	+ 0,93 %
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu	8	8	0,00 %
TOTAL	**26 203**	**26 540**	**+ 1,29 %**

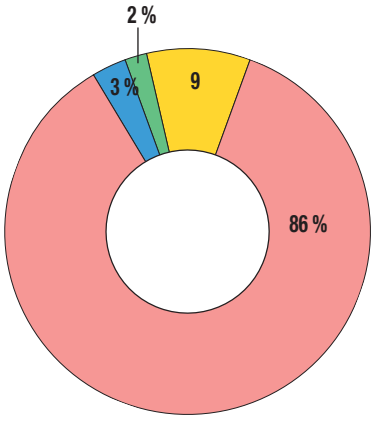
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	2 316 035	2 328 498	+ 0,54 %
Communes et piscines*	103 506	84 851	- 18,02 %
Herbages	42 228	46 287	+ 9,61 %
Abonnés + 5 000 m³	218 283	232 806	+ 6,65 %
TOTAL	**2 680 052**	**2 692 442**	**+ 0,46 %**

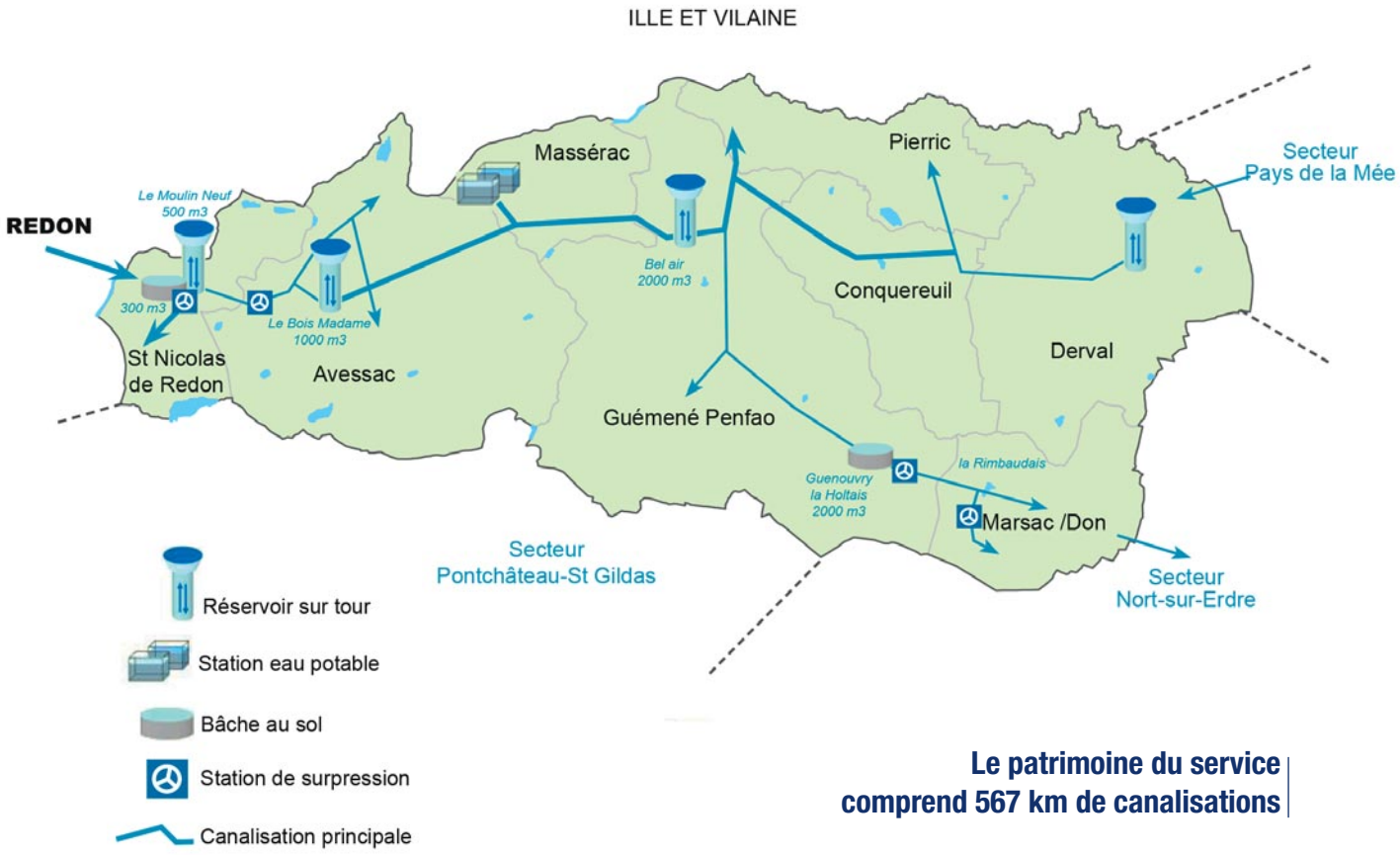
* Volume des 11 bornes de puisage non connu car facturé directement aux communes



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Région de Guémené-Penfao

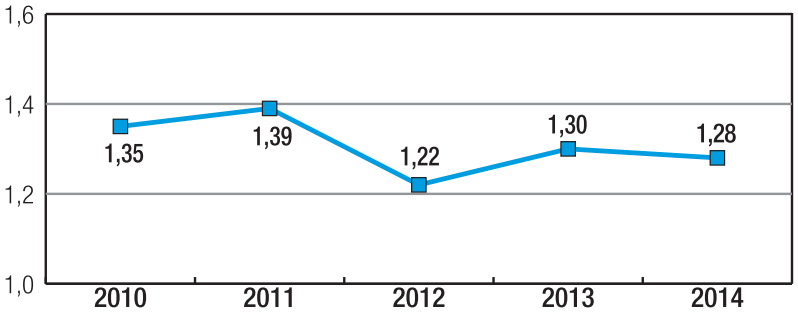
SCHÉMA DE DISTRIBUTION



Le patrimoine du service comprend 567 km de canalisations

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

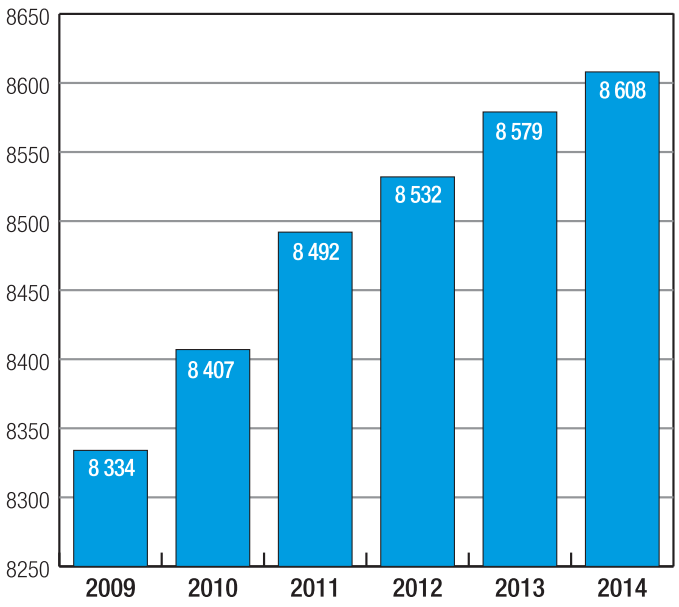


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Avessac	1 017	1 023	+ 0,59 %
Conquereuil	519	518	- 0,19 %
Derval	1 496	1 530	+ 2,27 %
Guéméné-Penfao	2 643	2 630	- 0,49 %
Marsac-sur-Don	705	705	0 %
Massérac	389	388	- 0,26 %
Pierric	483	494	+ 2,28 %
Saint-Nicolas-de-Redon	1 327	1 320	- 0,53 %
TOTAL	**8 579**	**8 608**	**+ 0,34 %**

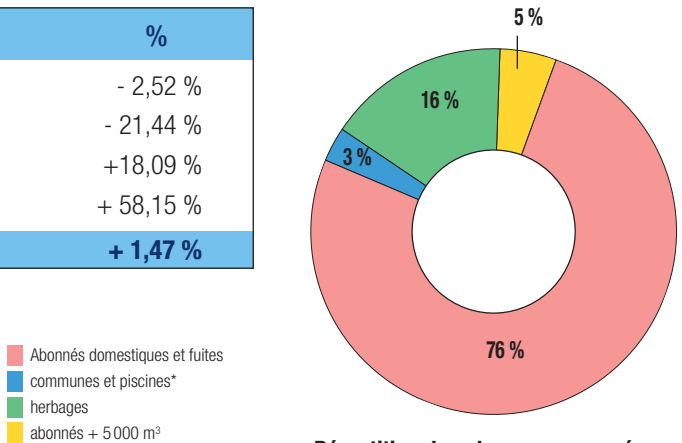
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	645 844	629 581	- 2,52 %
Communes et piscines*	30 127	23 668	- 21,44 %
Herbages	112 127	132 410	+18,09 %
Abonnés + 5 000 m³	24 798	39 218	+ 58,15 %
TOTAL	**812 896**	**824 877**	**+ 1,47 %**

* dont, en 2014, 118 m³ représentant la consommation de 5 bornes de puisage



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Pays de la Mée

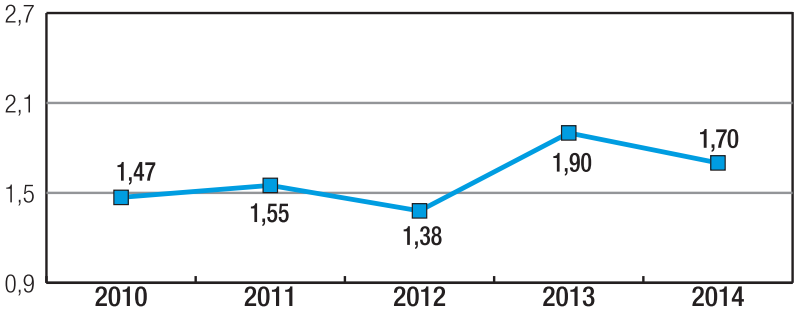
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 1 050 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

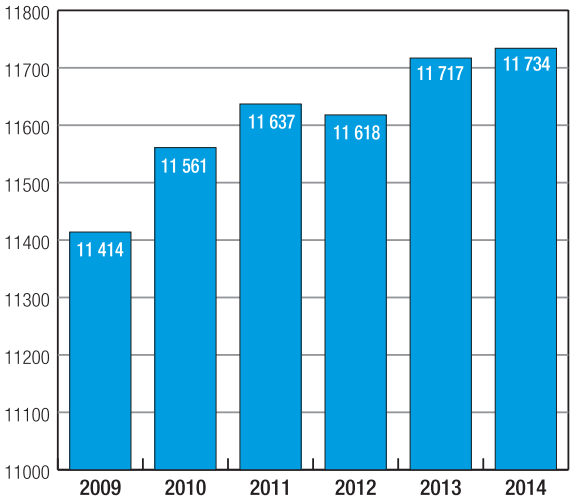


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Abbaretz	350	349	- 0,29 %
Erbray	1 201	1 212	+ 0,92 %
Fercé	224	222	- 0,89 %
Issé	872	864	- 0,92 %
Juigné-les-Moutiers	187	181	- 3,21 %
La Meilleraye-de-Bretagne	670	671	+ 0,15 %
Le Grand-Auverné	370	373	+ 0,81 %
Le Petit-Auverné	193	190	- 1,55 %
Louisfert	419	422	+ 0,72 %
Lusanger	499	496	- 0,60 %
Moisdon-la-Rivière	916	933	+ 1,86 %
Mouais	191	190	- 0,52 %
Noyal-sur-Brutz	233	235	+ 0,86 %
Rougé	983	983	0,00 %
Ruffigné	339	337	- 0,59 %
Saint-Aubin-des-Châteaux	752	751	- 0,13 %
Saint-Julien-de-Vouvantes	440	436	- 0,91 %
Saint-Vincent-des-Landes	657	658	+ 0,15 %
Sion-les-Mines	871	868	- 0,34 %
Soudan	862	872	+ 1,16 %
Soulvache	181	184	+ 1,66 %
Villepot	307	307	0,00 %
TOTAL	**11 717**	**11 734**	**+ 0,15 %**

Évolution du nombre d'abonnés

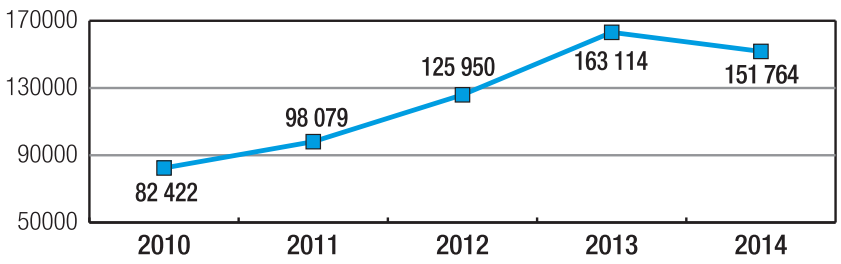


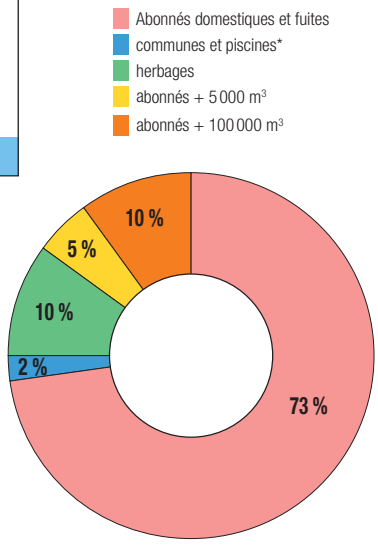
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	953 431	985 930	+ 3,41 %
Communes et piscines*	23 765	21 398	- 9,96 %
Herbages	131 968	131 720	- 0,19 %
Abonnés + 5 000 m³	53 746	71 299	+ 32,66 %
Abonnés + 100 000 m³	163 114	134 107	- 17,78 %
TOTAL	**1 326 024**	**1 344 454**	**+ 1,39 %**

* dont, en 2014, 221 m³ consommés sur 5 bornes de puisage

Évolution de la consommation de Sarval Ouest à Issé (m³)





Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Région de Nort-sur-Erdre

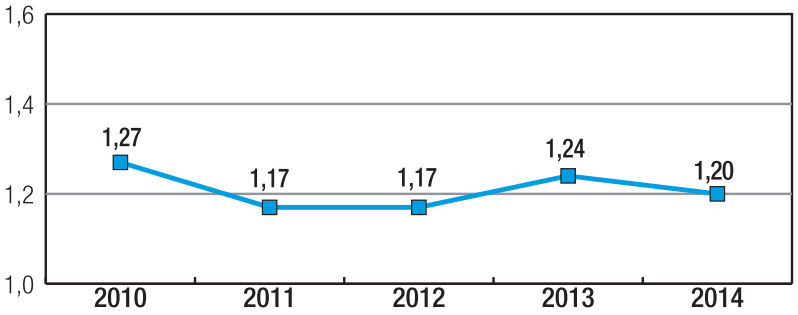
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 1 608 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



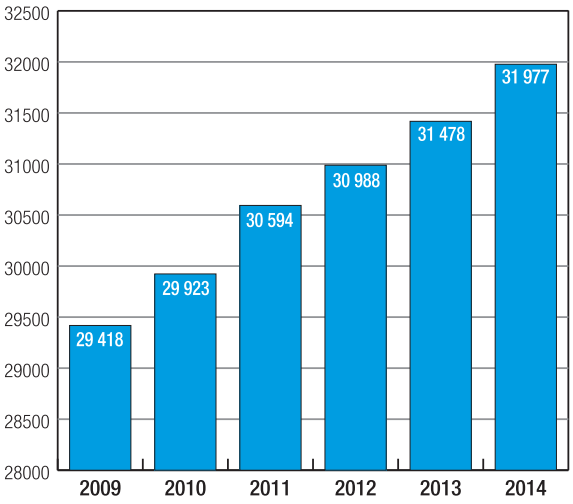
* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

- Réservoir sur tour
- Station eau potable
- Bâche au sol
- Station de surpression
- Canalisation principale

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Abbaretz	552	559	+ 1,27 %
Blain	4132	4180	+ 1,16 %
Casson	790	796	+ 0,76 %
Grandchamp-des-Fontaines	1974	2040	+ 3,34 %
Héric	2125	2142	+ 0,80 %
Jans	582	593	+ 1,89 %
Joué-sur-Erdre	1066	1078	+ 1,13 %
La Chevallerais	542	547	+ 0,92 %
La Grigonnais	639	647	+ 1,25 %
Le Gâvre	778	784	+ 0,77 %
Les Touches	851	873	+ 2,59 %
Ligné	1824	1848	+ 1,32 %
Nort-sur-Erdre	3613	3664	+ 1,41 %
Notre-Dame-des-Landes	811	828	+ 2,10 %
Nozay	1828	1852	+ 1,31 %
Petit-Mars	1361	1371	+ 0,73 %
Puceul	466	468	+ 0,43 %
Saffré	1511	1526	+ 0,99 %
Saint-Mars-du-Désert	1749	1792	+ 2,46 %
Sucé-sur-Erdre	2667	2757	+ 3,37 %
Trans-sur-Erdre	389	394	+ 1,29 %
Treffieux	401	400	- 0,25 %
Vay	827	838	+ 1,33 %
TOTAL	**31478**	**31977**	**+ 1,59 %**

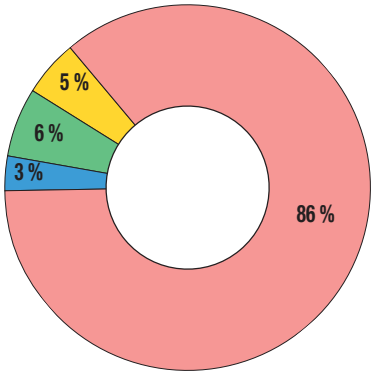
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	2702182	2710638	+ 0,31 %
Communes et piscines*	89281	101350	+ 13,52 %
Herbages	193742	179105	- 7,55 %
Abonnés + 5000 m³	81133	143314	+ 76,64 %
TOTAL	**3066338**	**3134407**	**+ 2,22 %**

* Volume des 13 bornes de puisage non connu car facturé directement aux communes

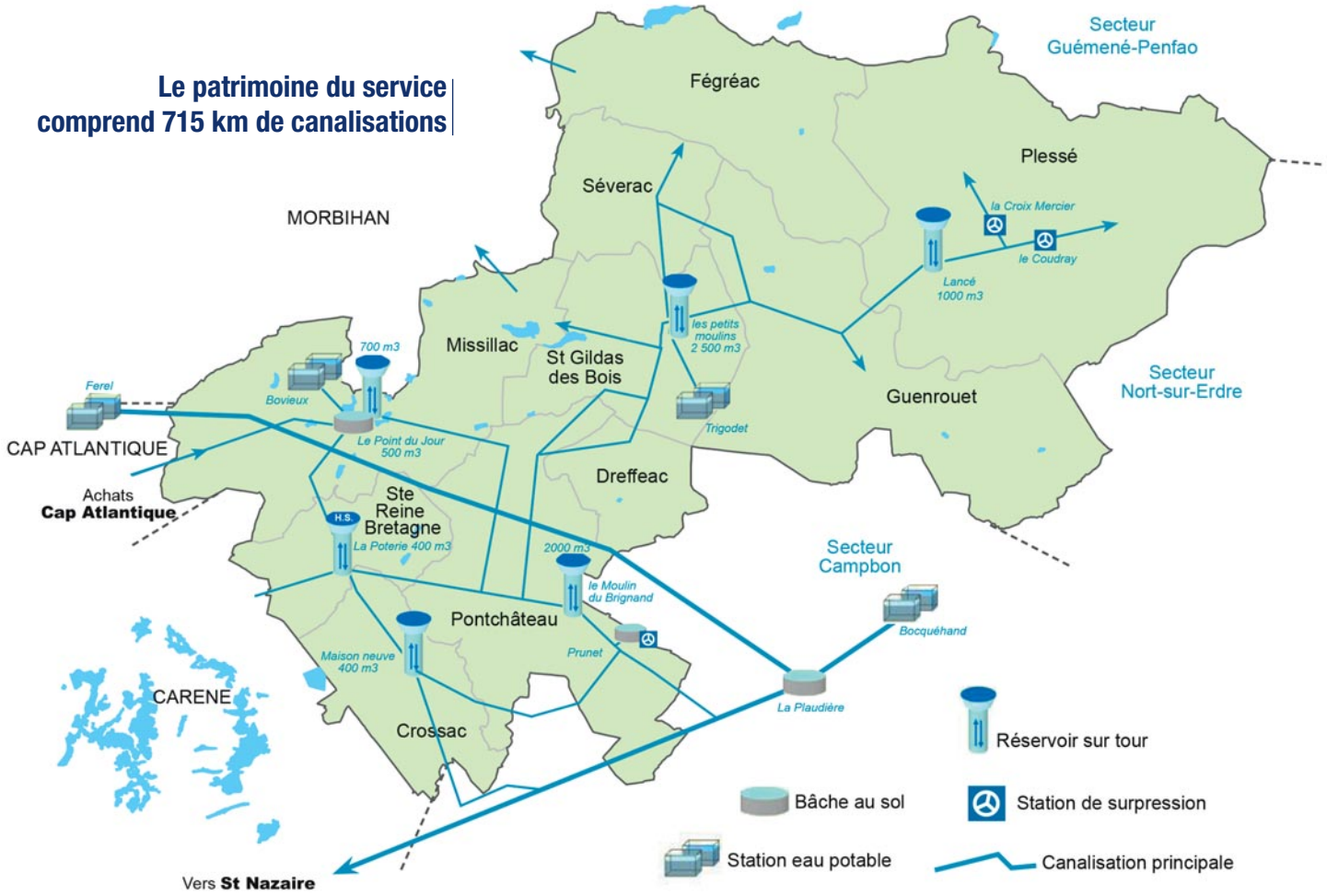


Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Région de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

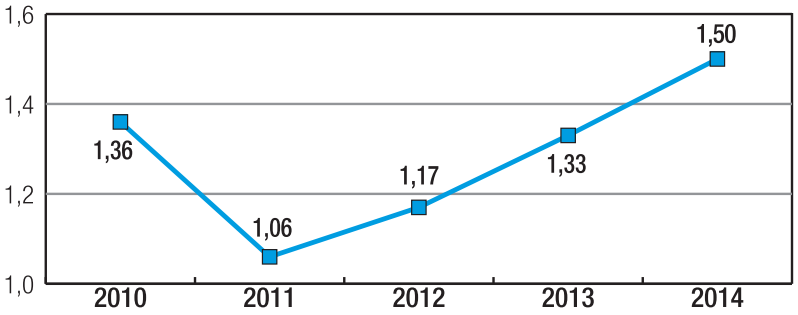
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 715 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

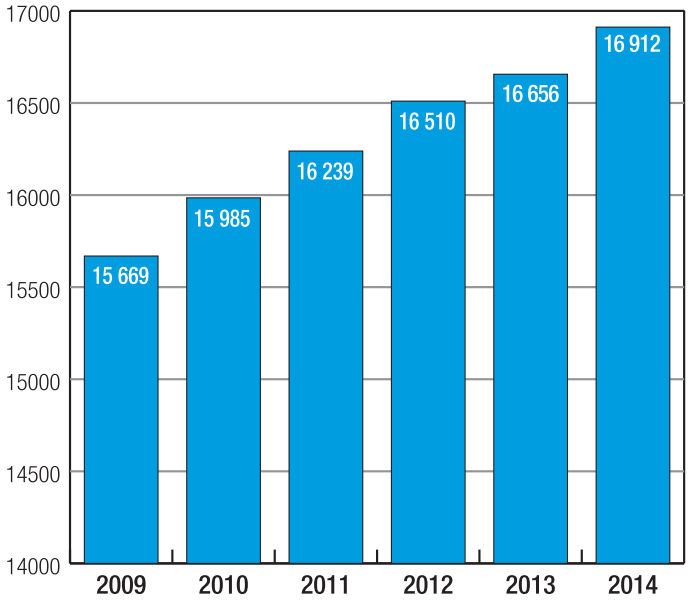


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Crossac	1 224	1 248	+ 1,96 %
Missillac	2 164	2 184	+ 0,92 %
Sainte-Reine-de-Bretagne	972	979	+ 0,72 %
Drefféac	888	908	+ 2,25 %
Fégréac	472	466	- 1,27 %
Guenrouët	1 633	1 668	+ 2,14 %
Plessé	2 328	2 370	+ 1,80 %
Saint-Gildas-des-Bois	1 540	1 548	+ 0,52 %
Séverac	835	842	+ 0,84 %
Pont-Château	4 600	4 699	+ 2,15 %
TOTAL	**16 656**	**16 912**	**+ 1,54 %**

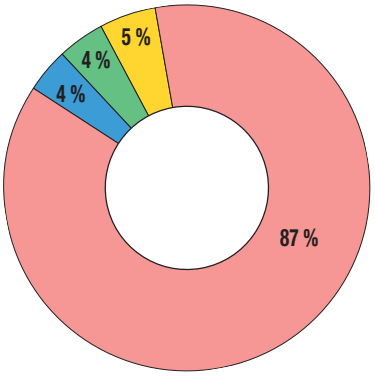
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	1 335 718	1 360 015	+ 1,82 %
Communes et piscines*	53 113	57 314	+ 7,91 %
Herbages	48 976	59 091	+ 20,65 %
Abonnés + 5 000 m³	86 473	82 581	- 4,50 %
TOTAL	**1 524 280**	**1 559 001**	**+ 2,28 %**

* dont, en 2014, 1 595 m³ représentant la consommation de 14 bornes de puisage



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Pays de Retz

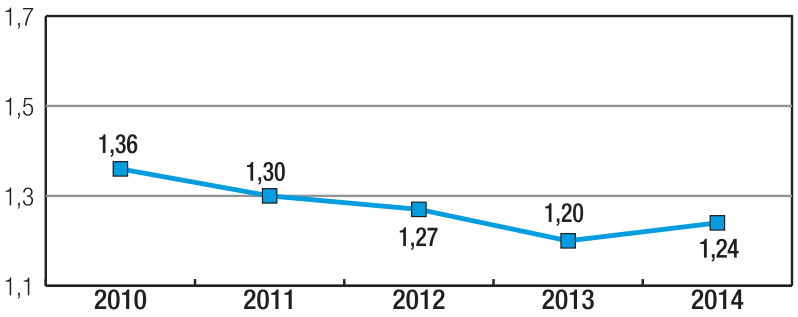
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 943 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

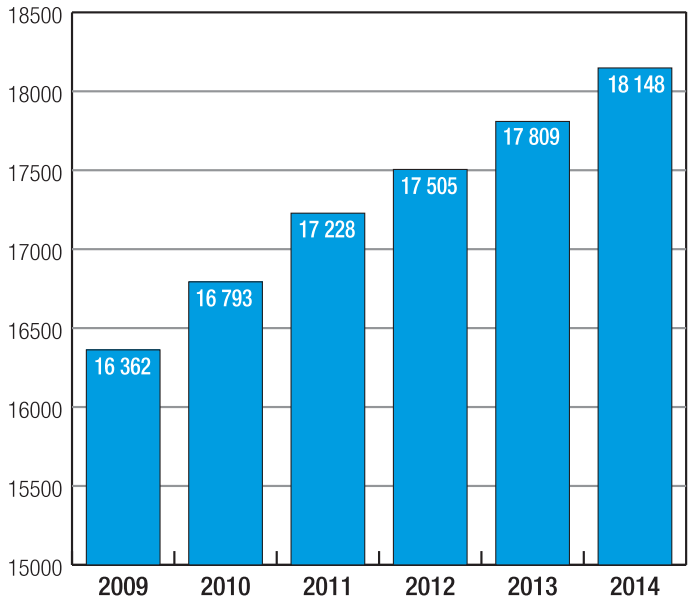


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Arthon-en-Retz	1 667	1 695	+ 1,68 %
Bourgneuf-en-Retz	1 569	1 578	+ 0,57 %
Chauvé	1 095	1 128	+ 3,01 %
Cheix-en-Retz	377	384	+ 1,86 %
Cheméré	1 026	1 038	+ 1,17 %
Fresnay-en-Retz	537	548	+ 2,05 %
La Marne	538	549	+ 2,04 %
Machecoul	2 688	2 726	+ 1,41 %
Paulx	768	780	+ 1,56 %
Port-Saint-Père	1 127	1 140	+ 1,15 %
Rouans	1 111	1 128	+ 1,53 %
Sainte-Pazanne	2 399	2 513	+ 4,75 %
Saint-Hilaire-de-Chaléons	854	867	+ 1,52 %
Saint-Mars-de-Coutais	906	912	+ 0, 66 %
Saint-Même-le-Tenu	500	504	+ 0,80 %
Vue	631	642	+ 1,74 %
Le Pellerin	16	16	0,00 %
TOTAL	**17 809**	**18 148**	**+ 1,90 %**

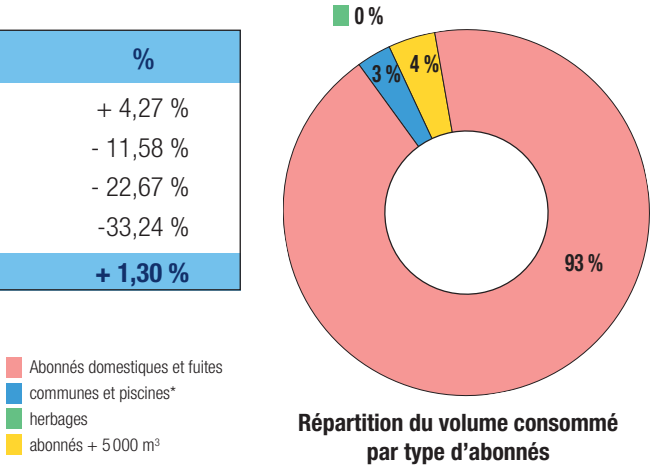
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	1 545 944	1 611 905	+ 4,27 %
Communes et piscines*	53 901	47 661	- 11,58 %
Herbages	10 582	8 183	- 22,67 %
Abonnés + 5 000 m³	105 457	70 403	-33,24 %
TOTAL	**1 715 884**	**1 738 152**	**+ 1,30 %**

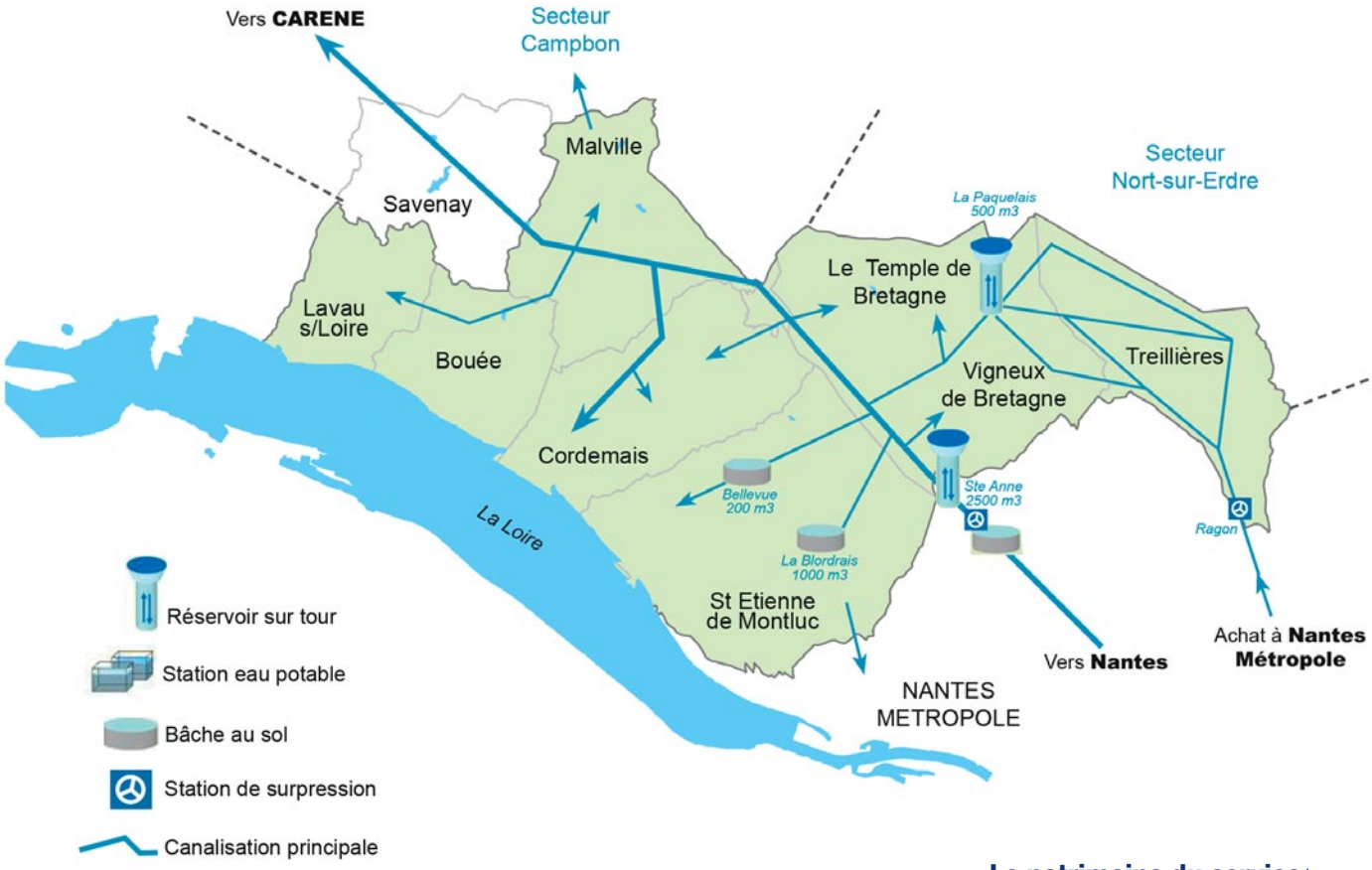
* dont, en 2014, 1 445 m³ représentant la consommation de 11 bornes de puisage



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Sillon de Bretagne

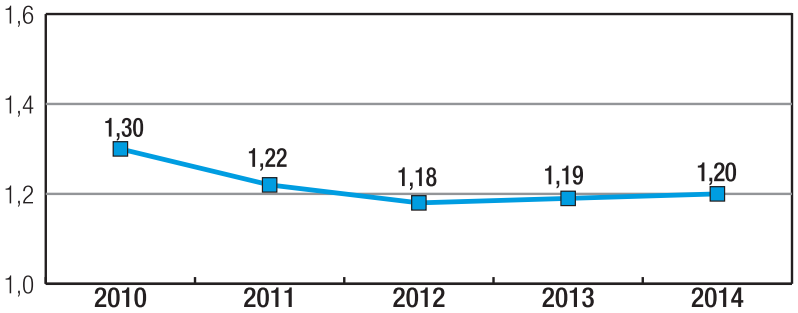
SCHÉMA DE DISTRIBUTION



Le patrimoine du service comprend 556 km de canalisations

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

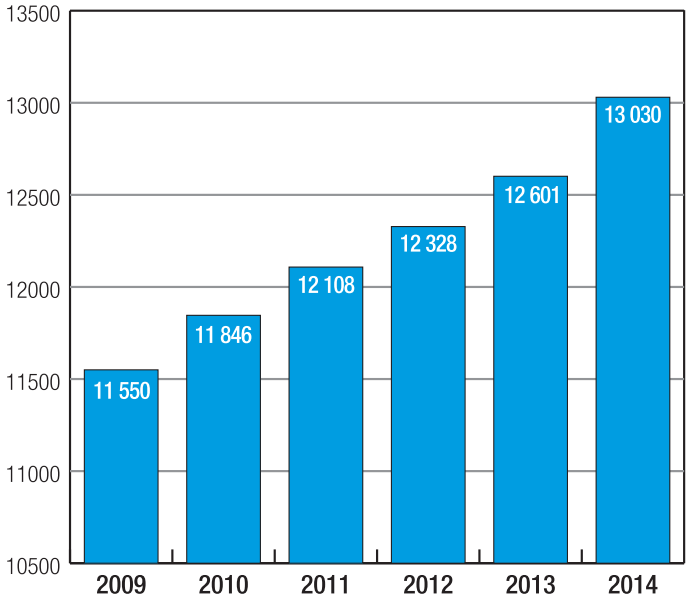


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Bouée	360	384	+ 6,67 %
Lavau-sur-Loire	358	354	- 1,12 %
Malville	1 435	1 452	+ 1,18 %
Cordemais	1 415	1 448	+ 2,33 %
Saint-Étienne-de-Montluc	2 804	2 959	+ 5,53 %
Le Temple-de-Bretagne	722	728	+ 0,83 %
Treillières	3 229	3 366	+ 4,24 %
Vigneux-de-Bretagne	2 278	2 339	+ 2,68 %
TOTAL	**12 601**	**13 030**	**+ 3,40 %**

Évolution du nombre d'abonnés

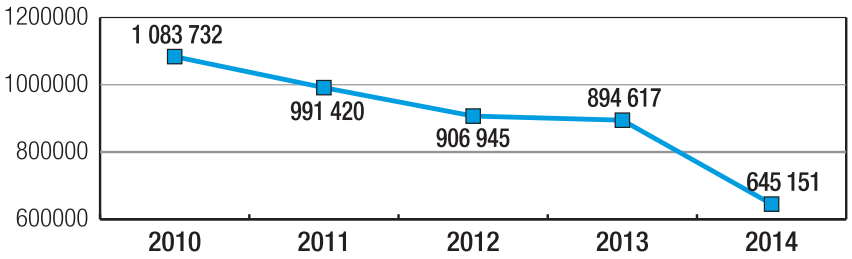


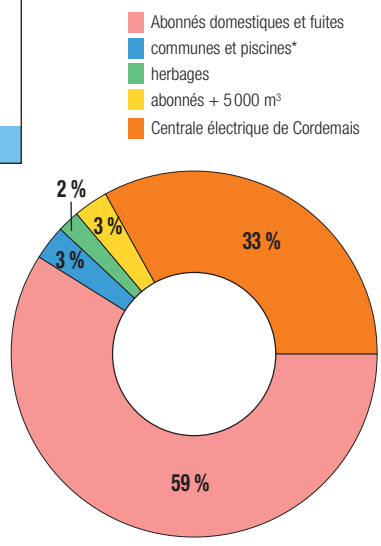
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	1 175 863	1 137 196	- 3,29 %
Communes et piscines*	62003	67 088	+ 8,20 %
Herbages	41 840	41 510	- 0,79 %
Abonnés + 5 000 m³	58 614	61 143	+ 4,31 %
Abonné + 100 000 m³	894 617	645 151	- 27,89 %
TOTAL	**2 232 937**	**1 952 088**	**- 12,58 %**

* dont, en 2014, 666 m³ représentant la consommation de 8 bornes de puisage

Évolution de la consommation de la centrale électrique de Cordemais (+ 100 000 m³) (m³)

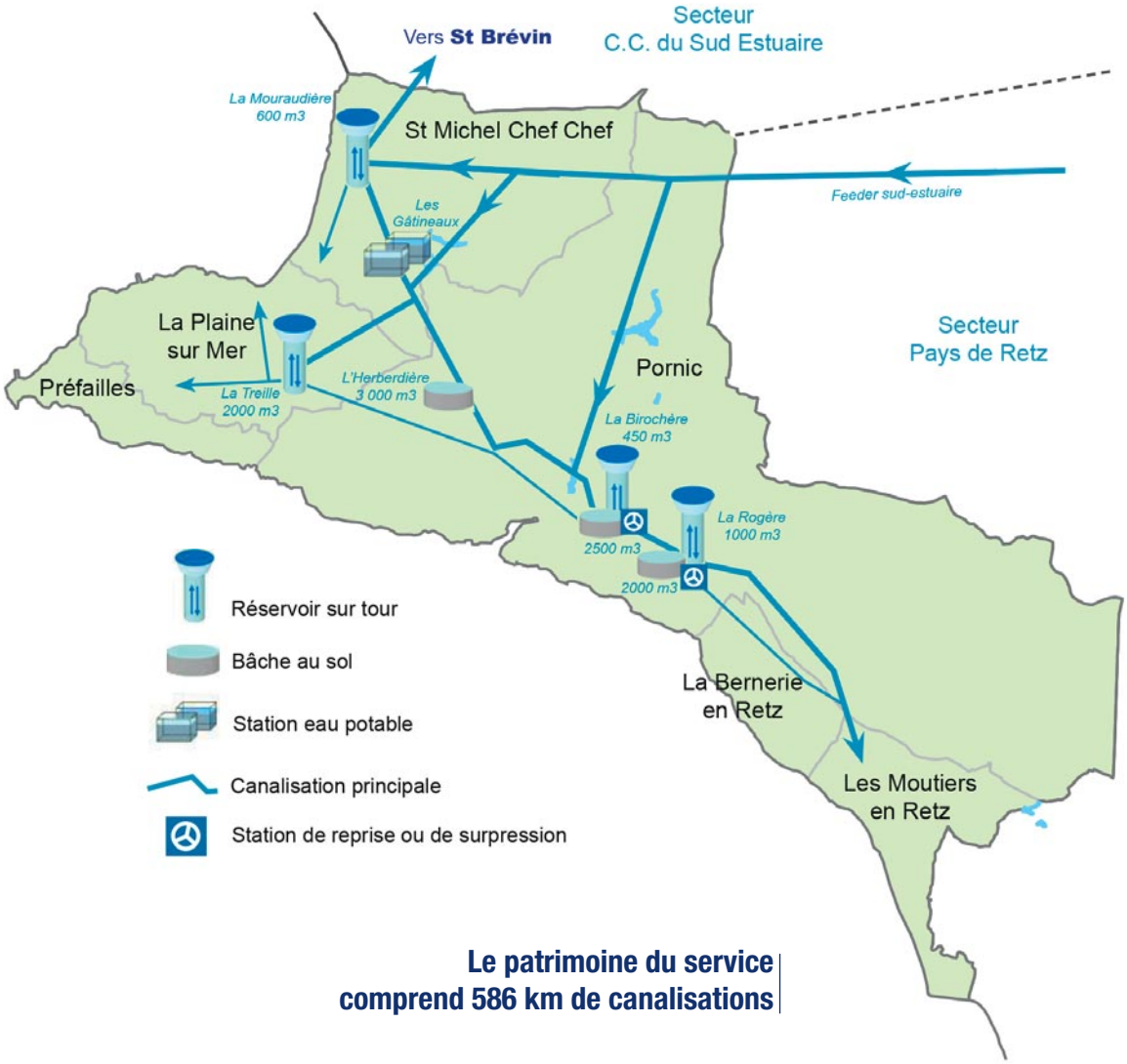




Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Secteur Val Saint-Martin

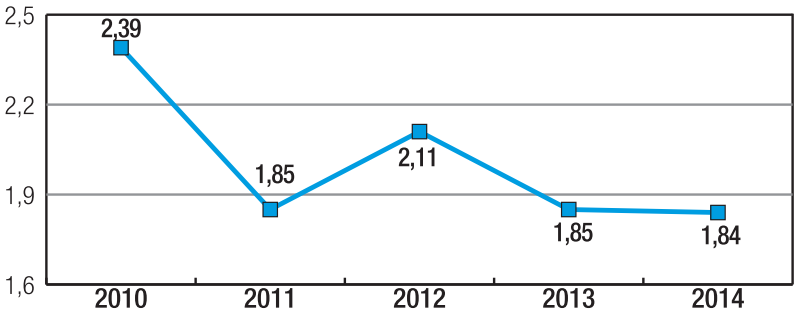
SCHÉMA DE DISTRIBUTION



Le patrimoine du service comprend 586 km de canalisations

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)

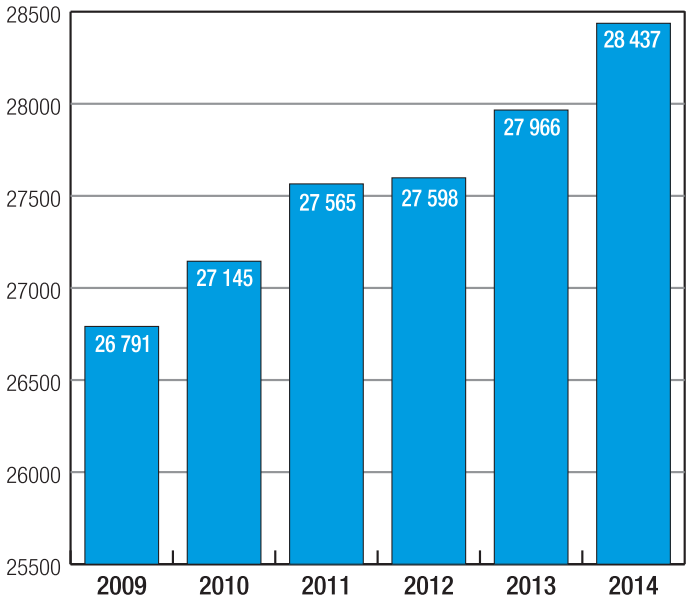


* Indice moyen 2014 Atlantic'eau : 1,32 m³/j/km

LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
La Bernerie-en-Retz	3339	3372	+ 0,99 %
La Plaine-sur-Mer	3975	4027	+ 1,31 %
Les Moutiers-en-Retz	1535	1564	+ 1,89 %
Pornic	11668	11940	+ 2,33 %
Préfailles	2046	2067	+ 1,03 %
Saint-Michel-Chef-Chef	5403	5467	+ 1,18 %
TOTAL	**27966**	**28437**	**+ 1,68 %**

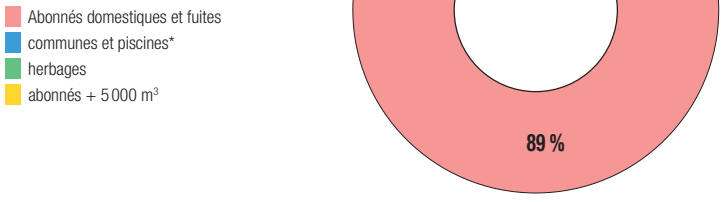
Évolution du nombre d'abonnés



LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	1734581	1768794	+ 1,97 %
Communes et piscines*	71460	56051	- 21,56 %
Herbages	6360	9350	+ 47,01 %
Abonnés + 5000 m³	176651	168695	- 4,50 %
TOTAL	**1989052**	**2002890**	**+ 0,70 %**

* dont, en 2014, 2915 m³ représentant la consommation de 9 bornes de puisage

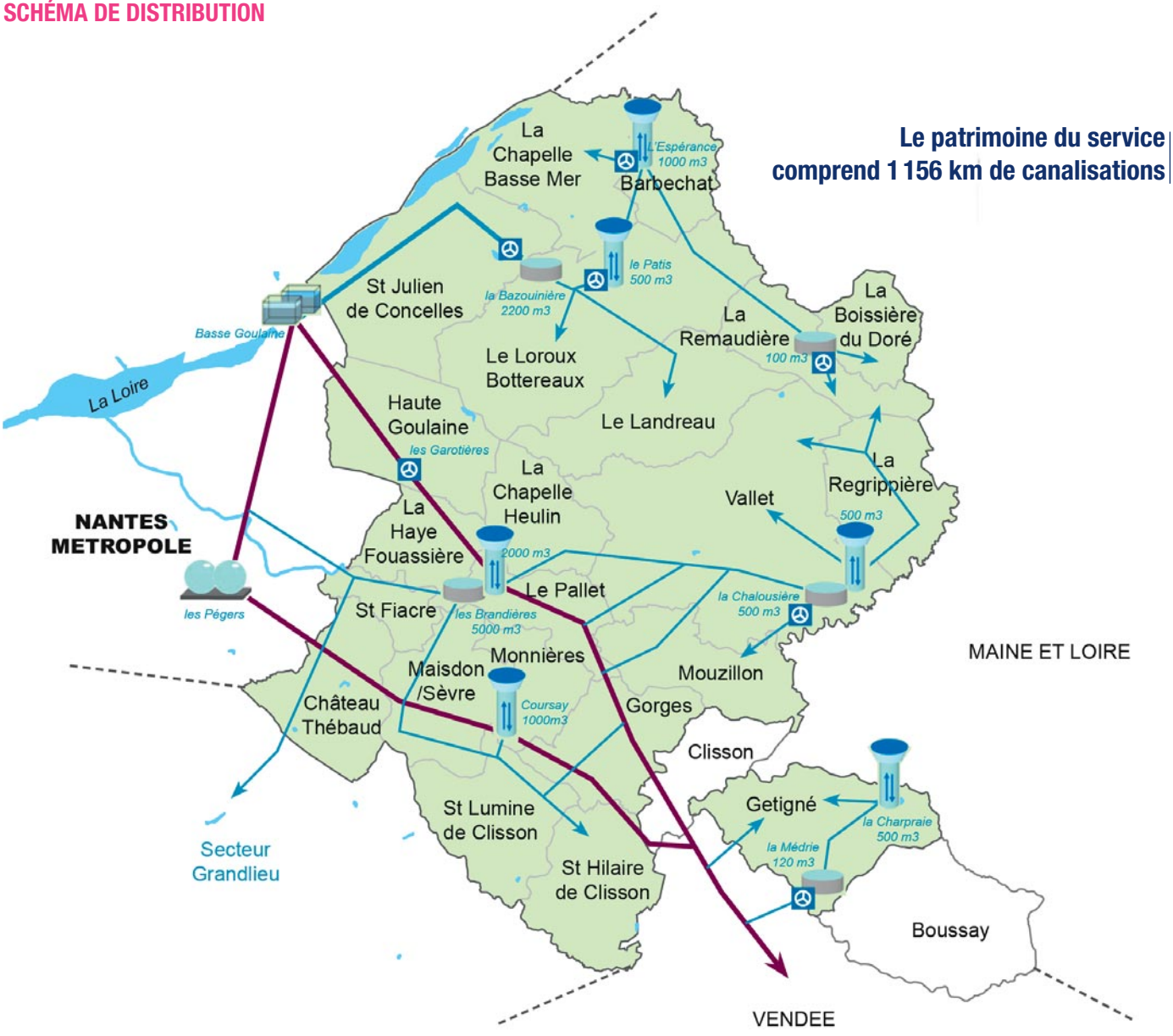


Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Secteur Vignoble

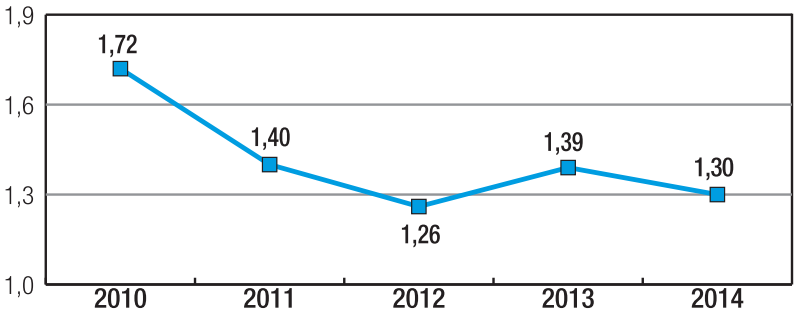
SCHÉMA DE DISTRIBUTION

Le patrimoine du service comprend 1 156 km de canalisations



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

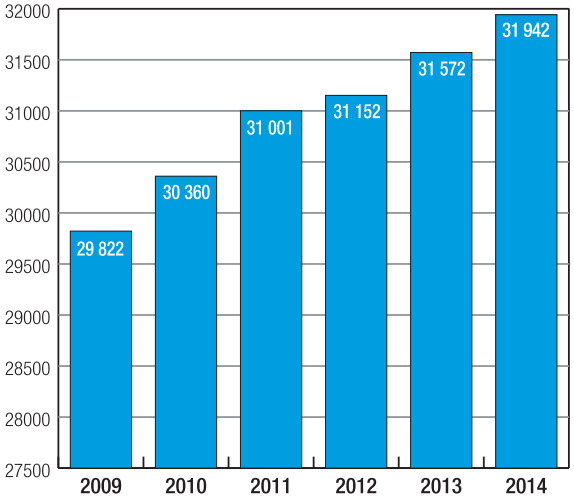
Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2013	2014	%
Barbechat	555	555	0,00 %
Château-Thébaud	1 179	1 185	+ 0,51 %
Gétigné	1 549	1 556	+ 0,45 %
Gorges	1 682	1 700	+ 1,07 %
Haute-Goulaine	2 212	2 232	+ 0,90 %
La Boissière-du-Doré	384	388	+ 1,04 %
La Chapelle-Basse-Mer	2 275	2 296	+ 0,92 %
La Chapelle-Heulin	1 207	1 226	+ 1,57 %
La Haye-Fouassière	1 844	1 883	+ 2,11 %
La Regrippière	580	585	+ 0,86 %
La Remaudière	469	474	+ 1,07 %
Le Landreau	1 155	1 170	+ 1,30 %
Le Loroux-Bottereau	3 428	3 454	+ 0,76 %
Le Pallet	1 312	1 342	+ 2,29 %
Maisdon-sur-Sèvre	1 161	1 171	+ 0,86 %
Monnières	862	876	+ 1,62 %
Mouzillon	1 047	1 065	+ 1,72 %
Saint-Fiacre-sur-Maine	534	537	+ 0,56 %
Saint-Hilaire-de-Clisson	842	856	+ 1,66 %
Saint-Julien-de-Concelles	2 859	2 883	+ 0,84 %
Saint-Lumine-de-Clisson	821	835	+ 1,71 %
Vallet	3 595	3 654	+ 1,64 %
Vertou	20	19	- 5,00 %
TOTAL	**31 572**	**31 942**	**+ 1,17 %**

Évolution du nombre d'abonnés

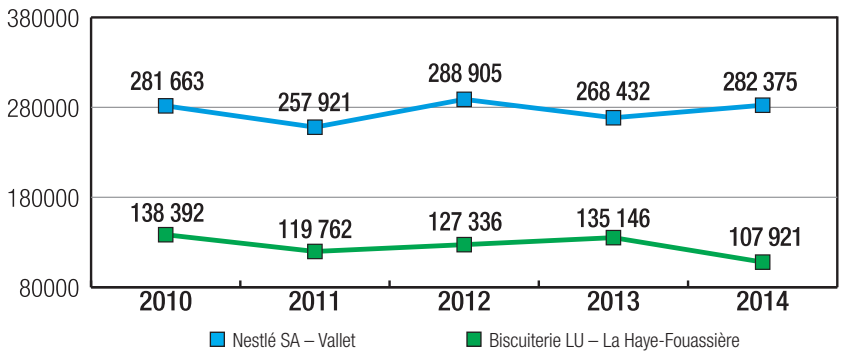


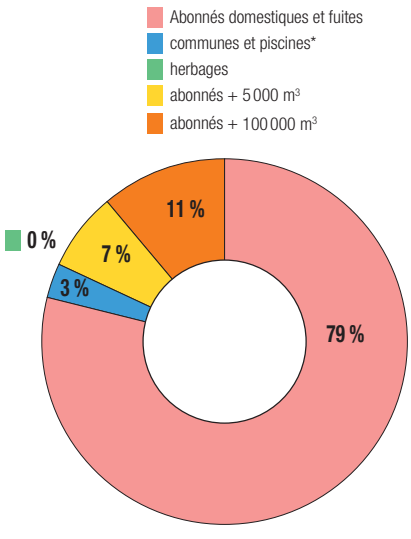
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

Volume consommé (m³)	2013	2014	%
Abonnés domestiques et fuites	2 673 619	2 713 928	+ 1,51 %
Communes et piscines*	93 816	104 970	+ 11,89 %
Herbages	11 235	12 728	+ 13,29 %
Abonnés + 5 000 m³	277 710	254 931	- 8,20 %
Abonnés + 100 000 m³	403 578	390 296	- 3,29 %
TOTAL	**3 459 958**	**3 476 853**	**+ 0,49 %**

* dont, en 2014, 1 069 m³ représentant la consommation de 9 bornes de puisage

Évolution de la consommation des abonnés de + 100 000 m³ (m³)





Répartition du volume consommé par type d'abonnés

Rapport d'activité 2014



Principales décisions du comité syndical

AFFAIRES GÉNÉRALES

• Élection du président et des vice-présidents (23.05.2014)
• Délégations d'attributions au président et au Bureau syndical (23.05.2014)
• Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (23.05.2014)
• Modifications des délégations d'attribution au Bureau et au président (04.07.2014)
• Vote du règlement intérieur (04.07.2014)
• Désignation des membres de la Commission consultative du service public local d'eau potable (04.07.2014)
• Désignation d'un représentant à la Commission locale de l'eau du SAGE Estuaire de la Loire (04.07.2014)
• Adhésion au SAGE Vilaine et désignation d'un représentant (04.07.2014)

FINANCES

• Adoption du compte de gestion et du compte administratif 2013 (31.01.2014)
• Vote du budget primitif 2014 (31.01.2014)
• Création d'un budget annexe M49 (31.01.2014)
• Décisions modificatives n° 1 budget principal M14 et budget annexe M49 (19.12.2014)
Création d'un nouveau budget annexe M49 – fusion budgets M14 et M49 – (19.12.2014)
Durée d'amortissement des locaux (19.12.2014)

COMPÉTENCES

• Conditions de fourniture d'eau à la Ville de Clisson et à Vendée Eau (31.01.2014)
• Adoption du rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (04.07.2014)
• Adoption du tarif de vente d'eau 2015 (17.10.2014)
• Approbation des rapports des délégataires de service public (17.10.2014)
• Approbation des conventions d'achat d'eau au SIAEP de la région d'Ancenis et d'achat et de vente d'eau à Nantes Métropole (17.10.2014)
• Délégation au bureau de l'autorisation de signature du marché à bons de commande 2014 des travaux non programmables (17.10.2014)
• Approbation de la convention de fourniture d'eau par les collectivités adhérentes (19.12.2014)
• Vote des tarifs du service d'eau potable : prestations annexes (19.12.2014)
• Vote des indemnités de tréfonds et dégâts aux cultures (19.12.2014)

SERVICES

• Création d'un poste de technicien principal de 2e classe ou de technicien principal de 1re classe (31.01.2014)
• Création d'un poste dans le grade d'ingénieur (31.01.2014)
• Création d'un poste de rédacteur principal de 2e classe (31.01.2014)
• Mise à jour du tableau des emplois (31.01.2014)
• Locaux actuels du Syndicat départemental : avenant au bail de location (31.01.2014)

Commission consultative des services publics locaux

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical d'atlantic'eau a mis en place le 4 juillet 2014 la Commission consultative des services publics locaux.

Cette commission a pour vocation d'associer les usagers à la gestion du service d'eau potable. Elle se réunit pour l'examen notamment du rapport sur le prix de l'eau, des rapports des délégataires de service public et du règlement de service.

Elle est composée comme suit :

- Atlantic'eau : le président, le vice-président en charge des relations avec les usagers, 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,

- 1 représentant des associations locales suivantes : UFC-Que Choisir, Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf) et Consommation logement et cadre de vie (CLCV).

RÉUNION DU 6 OCTOBRE 2014

- Évolution des compétences du SDAEP 44 et des collectivités adhérentes
- Rapport 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- Propositions de tarifs de vente d'eau pour l'année 2015
- Délégations de services en cours et prévues en 2015
- Procédure de recouvrement pour impayé
- Chlorure de vinyle monomère
- Périmètres de protection des captages

Comptes administratifs

>>> Compte administratif budget principal M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		Prévisions budget 2014 (pour mémoire)	Réalisations 2014
DÉPENSES			
011.	Charges à caractère général	474 750,00 €	353 133,83 €
012.	Charges de personnel et frais assimilés	1 413 900,00 €	1 349 194,82 €
65.	Autres charges de gestion courante	264 183,00 €	260 895,58 €
66.	Charges financières	1 918 582,26 €	1 847 139,76 €
67.	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	0,00 €
022.	Dépenses imprévues	56 700,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles		**4 138 115,26 €**	**3 810 363,99 €**
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 645 759,89 €	8 645 759,89 €
Total des dépenses d'ordre		**8 645 759,89 €**	**8 645 759,89 €**
023.	Virement à la section d'investissement	1 116 591,75 €	0,00 €
	TOTAL DES DÉPENSES	**13 900 466,90 €**	**12 456 123,88 €**
RECETTES			
013.	Atténuation de charges	35 000,00 €	30 729,61 €
74.	Dotations, subventions et participations	7 265 383,77 €	7 309 073,35 €
76.	Produits financiers divers	658 391,81 €	653 494,37 €
77.	Produits exceptionnels	3 964 151,10 €	3 964 360,73 €
Total des recettes réelles		**11 922 926,68 €**	**11 957 658,06 €**
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	470 547,13 €	470 547,13 €
Total des recettes d'ordre		**470 547,13 €**	**470 547,13 €**
002.	Excédent antérieur reporté	1 506 993,09 €	1 506 993,09 €
	TOTAL DES RECETTES	**13 900 466,90 €**	**13 935 198,28 €**
	Excédent de fonctionnement		**1 479 074,40 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

		Prévisions budget 2014 (pour mémoire)	Réalisations 2014	Restes à réaliser
DÉPENSES				
16.	Emprunts & dettes assimilées	5 403 900,00 €	5 217 553,00 €	186 309,77 €
204.	Subventions d'équipement versées	18 813 467,23 €	17 786 918,05 €	
20.	Immobilisations incorporelles	125 070 €	42 641,88 €	55 649,40 €
21.	Immobilisations corporelles	110 000 €	13 817,99 €	39 775,12 €
23.	Immobilisations en cours	1 543 500,00 €	1 026 449,59 €	200 727,96 €
020.	Dépenses imprévues	35 000,00 €	0,00 €	
Total des dépenses réelles		**26 030 937,23 €**	**24 087 380,51 €**	**482 462,25 €**
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	470 547,13 €	470 547,13 €	
Total des dépenses d'ordre		**470 547,13 €**	**470 547,13 €**	
	TOTAL DES DÉPENSES	**26 501 484,36 €**	**24 557 927,64 €**	**482 462,25 €**
RECETTES				
10.	Dotations, fonds divers et réserves	9 845 387,26 €	9 838 187,26 €	
16.	Emprunts & dettes assimilées	545 000,00 €	545 000,00 €	
204.	Subventions d'équipement versées	439 713,74 €	341 312,75 €	
27.	Autres immobilisations financières	1 838 044,07 €	1 832 256,76 €	
Total des recettes réelles		**12 668 145,07 €**	**12 556 756,77 €**	**0,00 €**
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 645 759,89 €	8 645 759,89 €	
Total des recettes d'ordre		**8 645 759,89 €**	**8 645 759,89 €**	
021.	Virement de la section d'exploitation	1 116 591,75 €	0,00 €	
001.	Excédent antérieur reporté	4 070 987,65 €	4 070 987,65 €	
	TOTAL DES RECETTES	26 501 484,36 €	25 273 504,31 €	0,00 €
	Excédent d'investissement		715 576,67 €	

>>> Compte administratif budget annexe M49

SECTION D'EXPLOITATION

	Prévisions budget 2014 (pour mémoire)	Réalisations 2014
DÉPENSES		
011. Charges à caractère général	25 376 613,00 €	25 345 483,28 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	2 063,00 €	1 020,79 €
67. Charges exceptionnelles	170 500,00 €	73 768,37 €
022. Dépenses imprévues	2 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	25 551 176,00 €	25 420 272,44 €
023. Virement à la section d'investissement	19 973 849,74 €	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	45 525 025,74 €	25 420 272,44 €
RECETTES		
70. Ventes de produits	44 157 300,00 €	44 325 330,95 €
77. Produits exceptionnels	20 225,74 €	20 227,50 €
Total des recettes réelles	44 177 525,74 €	44 345 558,45 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 347 500,00 €	1 012 119,37 €
Total des recettes d'ordre	1 347 500,00 €	1 012 119,37 €
TOTAL DES RECETTES	45 525 025,74 €	45 357 677,82 €
Excédent de fonctionnement		19 937 405,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions budget 2014 (pour mémoire)	Réalisations 2014	Restes à réaliser
DÉPENSES			
20. Immobilisations incorporelles	65 955,00 €	60 317,00 €	5 638,00 €
23. Immobilisations en cours	39 338 769,79 €	15 428 047,98 €	5 920 645,00 €
Total des dépenses réelles	39 404 724,79 €	15 488 364,98 €	5 926 283,00 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 347 500,00 €	1 012 119,37 €	
041. Opérations d'ordre patrimonial	15 172,99 €	15 172,99 €	
Total des dépenses d'ordre	1 362 672,99 €	1 027 292,36 €	
TOTAL DES DÉPENSES	40 767 397,78 €	16 515 657,34 €	5 926 283,00 €
RECETTES			
13. Subventions d'investissement	19 508 810,65 €	15 121 768,10 €	4 170 411,23 €
16. Emprunts & dettes assimilées	424 459,60 €	0,00 €	424 459,60 €
23. Immobilisations en cours	845 104,80 €	315 920,51 €	134 362,24 €
Total des recettes réelles	20 778 375,05 €	15 437 688,61 €	4 729 233,07 €
041. Opérations d'ordre patrimonial	15 172,99 €	15 172,99 €	
Total des recettes d'ordre	15 172,99 €	15 172,99 €	
021. Virement de la section d'exploitation	19 973 849,74 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES	40 767 397,78 €	15 452 861,60 €	4 729 233,07 €
Déficit d'investissement		-1 062 795,74 €	

Avant le transfert des compétences distribution et transport, le budget d'atlantic'eau relevait uniquement de la nomenclature M14, eu égard à ses activités de service public administratif.
Les services publics d'eau étant financièrement gérés comme des services à caractère industriel et commercial, atlantic'eau est soumis pour ces nouvelles activités au plan comptable développé M49.
En raison de l'impossibilité de changer de plan comptable en cours d'exercice budgétaire, atlantic'eau a établi en 2014 un budget principal M14 et un budget annexe M49

Organisation des services

Sous la responsabilité d'un directeur et d'une directrice adjointe, une équipe de 25 personnes, au service du président et des élus, compose les services techniques et administratifs d'atlantic'eau.

Au 1er janvier 2014, le tableau des effectifs comprend 22 emplois permanents et 3 emplois temporaires pourvus, pour un total de 24 équivalents temps plein.

Activités des services

ASSEMBLÉES

▶ Réunions atlantic'eau

- Comité syndical : 6 réunions – 75 délibérations
- Bureau syndical : 7 réunions – 10 décisions
- Commissions territoriales : 32 réunions

▶ Réunions des collectivités adhérentes

- Comités syndicaux : 37 réunions
- Bureaux syndicaux : 18 réunions

PROTECTION DE LA RESSOURCE

Activité "partenariale" du service

Type de réunion/RDV/visite	Nombre
Réunions de travail et de terrain	78
Réunions comité de pilotage, comité technique (organisateur ou participant)	19
Réunions eau-agri-captages-générales	17
Visites usines/intervention écoles/fête du lait	15
RDV individuelles avec agriculteurs	14
Réunions service/pilotage	9
Réunions avec bureaux d'études et État	7
Réunions publiques/agricoles	6
Contentieux	4

TRAVAUX

Travaux pour compte de tiers

Nombre de dossiers reçus	2013	2014
Zone d'activités	16	8
Lotissement communal	14	17
Lotissement privé	93	88
Desserte parcelle constructible	88	77
Changement de destination	14	17
Desserte bâtiment agricole	13	24
Modification réseau	22	17
Division de parcelle	9	5
Renforcement pour opération privée	2	7
Rénovation avec permis	6	10
Vente	3	4
TOTAL	280	274

atlantic'eau
service public de l'eau potable

7, chemin du Pressoir-Chênaie - CS 50513 • 44105 Nantes cedex 4
Tél. 02 51 89 03 80
Mail contact@atlantic-eau.fr